

480 Nouveaux cas
381 Guérisons
9 Décès

Lire page 16

● Algérie-Qatar

**Le Président Tebboune reçoit
un appel téléphonique
de l'Emir du Qatar**

Lire page 16

● Vaccin anti-Coronavirus

**L'Algérie a mis en place une
procédure «accélérée»
d'enregistrement**

Lire page 4

Développement socioéconomique

La société civile appelée à s'impliquer davantage

● Encore une fois, le rôle de la société civile dans le développement socioéconomique du pays a été mis en évidence par plusieurs acteurs politiques qui ont plaidé hier pour une implication efficace et plus soutenue des représentants du mouvement associatif dans la prise de décision aussi bien au niveau central que local.

Lire page 3



Photo : L'Echo d'Algérie ©

Dès son retour au pays
**De nombreux dossiers attendent
le Président Tebboune**

Lire page 4

Société civile
**«L'Etat veut en faire un partenaire fort»,
affirme Nazih Berramdane**

Lire page 5

● Normalisation avec l'entité colonisatrice
La Tunisie dément catégoriquement

Le ministère des Affaires étrangères de la Tunisie a catégoriquement démenti les informations selon lesquelles la Tunisie pourrait établir des liens avec l'entité sioniste soulignant qu'il s'agit uniquement de rumeurs infondées.

Lire page 16

AADL
**Les maîtres d'œuvre retardataires
mis en demeure**

Lire page 6

21 Echos du jour

MDN

Arrestation de deux éléments de soutien aux groupes terroristes durant la dernière semaine

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté 2 éléments de soutien aux groupes terroristes à Khenchela, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a découvert et détruit une bombe de confection artisanale à Relizane. Selon la même source, «de grandes quantités de kif traité s'élevant à 24 q et 58,632 kg, ayant été introduites via les frontières avec le Maroc» ont été saisies lors d'opérations distinctes, durant cette période. En outre, 37 narcotrafiquants ont été arrêtés par les détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité, lors ces opérations menées «dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le phénomène du narcotrafic dans notre pays». Détaillant ces opérations exécutées «dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multifforme», le bilan fait état de la saisie, dans la zone d'Oum Laachar, à Tindouf, d'une «importante quantité de kif traité s'élevant à 10 q et 3 kg» par un détachement combiné de l'ANP. A Nâama, «les Garde-frontières ont appréhendé, 5 narcotrafiquants de nationalité marocaine et saisi 6 q et 87,670 kg de la même substance dans deux opérations», alors que «2 narcotrafiquants ont été arrêtés à Béchar où 3 q et 40,5 kg de kif

traité et 320 g de cocaïne ont été saisis». Dans le même contexte, 30 narcotrafiquants ont été interceptés par des détachements combinés de l'ANP, les services de la Gendarmerie nationale et les Garde-frontières qui ont saisi également 4 q et 27,462 kg de kif traité, 790 g de cocaïne et 18024 comprimés psychotropes, lors d'opérations distinctes menées à Adrar, Oran, Tlemcen, Aïn Defla, Ouargla, Ghardaïa, Tébessa, Batna, Sétif, Annaba et Sidi Bel Abbès. Par ailleurs, 197 individus ont été arrêtés à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Illizi et Tindouf par des détachements de l'ANP qui ont saisi également 35 véhicules, 333 groupes électrogènes, 148 marteaux piqueurs, 376 sacs de mélange de pierres et d'or brut, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ainsi que 3,84 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande. Neuf autres individus ont été arrêtés, et 8 fusils de chasse et un pistolet automatique ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Khenchela, Sétif, M'sila, Batna et Oum El Bouaghi, est-il précisé dans le bilan, soulignant que «des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 23411 litres ont été déjouées à Tamanrasset, Adrar, Tébessa, Souk Ahras et El-Tarf». Par ailleurs, des tentatives d'émigration clandestine ont été déjouées par les



Garde-côtes et les services de la Gendarmerie nationale qui ont procédé au sauvetage de 185 individus dont 17 émigrants de nationalité marocaine, à bord d'embarcations de confection artisanale à Aïn-Témouchent, Tlemcen, Mostaganem, Alger, Boumerdès, Annaba et El-Tarf, alors que 81 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen,

Tindouf, Relizane, Ouargla, Ghardaïa, Tamanrasset, Saïda et Djanet. Le ministère de la Défense nationale (MDN) a estimé, à ce titre, que ces «multiples opérations ayant abouti à des résultats qualitatifs», «reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées à travers tout le territoire national».

Sûreté d'Alger Trois individus arrêtés et saisie d'une importante quantité de psychotropes

Les éléments de la Sûreté d'Alger ont arrêté trois individus impliqués dans le trafic de drogue dure et de psychotropes et saisi une importante quantité de comprimés psychotropes. «Cette opération a permis l'arrestation de trois mis en cause âgés de 20 à 35 ans et la saisie de 850 comprimés de drogue dure, 57 comprimés psychotropes, une plaquette de cannabis et de l'argent liquide.» Les mis en cause ont été déférés devant les juridictions territorialement compétentes. Par ailleurs, «trois individus, impliqués dans une rixe à l'arme blanche sur la voie publique au niveau de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs, ont été arrêtés, dans l'attente de l'arrestation de six autres individus impliqués dans la même affaire.

Affaire de l'explosion du gaz à El Bayadh Des peines de 3 ans de prison et acquittement pour 12 accusés

La Cour de justice d'El-Bayadh a prononcé mardi des verdicts allant de trois ans de prison ferme à l'acquittement dans l'affaire de l'explosion du gaz survenue en octobre dernier faisant 6 morts et 17 blessés. Le tribunal d'appel a confirmé, lors de l'audience, les peines de trois années de prison ferme prononcées, en première instance, contre l'entrepreneur chargé du projet d'élimination des points noirs concernant le réseau des eaux usées dans la ville d'El Bayadh et le conducteur d'engin (bulldozer) poursuivis pour homicide involontaire, blessures

involontaires et incendie ayant entraîné la destruction des biens d'autrui. Par ailleurs, les peines de trois années de prison ferme prononcées en première instance à l'encontre du conducteur de travaux et le membre élu de l'APC d'El Bayadh ont été réduites à une année de prison ferme, ainsi que celles prononcées contre l'ingénieur de la direction des ressources en eau et un fonctionnaire de Sonelgaz de 3 à une année de prison avec sursis. Dans le même cadre, 6 autres accusés ont bénéficié de l'acquittement de toutes les

accusations portées contre eux. Il s'agit d'un élu de l'APC d'El Bayadh, d'un ingénieur de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), un autre d'Algérie Télécom et d'un ingénieur à la Société de distribution de l'électricité et du gaz, en plus d'un autre ingénieur de la direction des ressources en eau et un ingénieur du bureau d'études chargé du suivi des travaux de réalisation. De son côté, le parquet général de la Cour de justice d'El Bayadh a interjeté appel contre les peines prononcées par le tribunal d'appel à l'encontre de l'ensemble des accusés dans cette affaire.

Port de Annaba Saisie de plus de 96 000 unités de marchandises non déclarées

L'inspection principale des opérations commerciales, relevant de la direction régionale des Douanes algériennes, a saisi au port de Annaba, lors du contrôle douanier dans deux conteneurs de transport de marchandises importées de la Chine et de Turquie, plus de 96 000 accessoires et marchandises non déclarés. L'inspection d'un conteneur chargé, selon la déclaration douanière, de 1099 accessoires pour téléphones portables importés de la Chine, a permis à la brigade de contrôle de découvrir dans le même conteneur 86 190 autres accessoires non déclarés. Dans le deuxième conteneur, les douaniers ont découvert 10 724 des vêtements non déclarés importés de Turquie. Un procès-verbal d'infraction a été établi et la quantité des marchandises non déclarées a été saisie conformément aux dispositions de l'article 325 du code des Douanes.

Constantine Un individu placé en détention provisoire pour avoir amputé la main d'une personne à Ali Mendjeli

Le juge d'instruction près le tribunal d'El Khroub a ordonné le placement d'un individu en détention provisoire pour avoir amputé la main d'une personne à la circonscription administrative d'Ali Mendjeli (Constantine). L'affaire, qui remonte au 18 décembre, a été traitée suite à un appel téléphonique reçu par la salle de transmission faisant état de la réception au niveau du service des urgences de l'établissement hospitalier Ali Mendjeli d'une personne victime d'une agression à l'arme blanche qui a conduit à l'amputation de sa main. Après avoir informé le parquet près le tribunal d'El Khroub, les

éléments de la police judiciaire se sont rendus sur place et ont lancé les investigations préliminaires. L'enquête préliminaire a permis la localisation du mis en cause, lequel a pris la fuite, juste après avoir commis son crime, vers la wilaya de Sétif au domicile d'un de ses proches. Lors de son arrestation, le mis en cause a reconnu les faits qui lui sont reprochés. Après sa présentation devant le parquet près le tribunal d'El Khroub, le mis en cause a été inculqué pour «tentative d'homicide volontaire avec préméditation». À l'issue de l'audition de l'accusé, le juge d'instruction a ordonné sa mise en détention provisoire

Edité par la Sarl ECHO Médias Algérie	Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou	Directeur de la Publication Ahsene Saaid	Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger	Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59	• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.
	Directrice de la Rédaction D' Lila Meraou	Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger	Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02	Diffusion Ouest-Centre-Est	
	Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi	Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04	Zigzag Expresse		
	Directeur Technique Walid Boumaaraf	Compte N° : 005001114002013631013	Impression SIA		
www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com					

Développement socio-économique

La société civile appelée à s'impliquer davantage

Encore une fois, le rôle de la société civile dans le développement socio-économique du pays a été mis en évidence par plusieurs acteurs politiques qui ont plaidé hier pour une implication efficace et plus soutenue des représentants du mouvement associatif dans la prise de décision aussi bien au niveau central que local.



Cela corrobore parfaitement avec le discours des plus hautes autorités du pays qui ont, maintes fois, affiché leur engagement pour que la société civile soit impliquée encore davantage. À cet égard, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait réaffirmé la volonté du président de la République d'accorder une priorité absolue au développement des zones d'ombre. S'engageant à répondre à toutes les demandes de développement des zones d'ombre en termes de transport, d'électricité, de gaz et de prestations de santé, le Premier ministre a rappelé qu'il s'agit d'accumulations de plusieurs années. Il a appelé, dans ce sens, les citoyens à se tourner vers l'avenir et à veiller au respect des devoirs envers le pays. Le Premier ministre avait mis l'accent, lors de la dernière rencontre avec les walis, sur l'impérative ouverture d'un dialogue avec les citoyens avant d'imposer toute idée dans la résolution des questions soulevées sur le terrain. Djerad, qui a plaidé pour l'assimilation et la prise en charge des problèmes et des préoccupations des citoyens, dans le cadre de la démocratie participative, a également mis l'accent sur l'importance de la communication, notamment avec les citoyens des zones d'ombre afin de prendre connaissance de leurs préoccupations et leurs priorités. Il a relevé, en outre, que des bureaucrates entravent la mise en œuvre du programme du président de la République et du plan d'action du gouvernement, soulignant, à ce propos, l'importance

de lutter contre ce phénomène. Il a souligné aussi l'impératif d'atteindre un taux important d'exécution du programme du président de la République avant la fin 2020, ajoutant qu'à travers un suivi quotidien des décisions, on atteindra peut-être un taux d'exécution acceptable de 60 à 70% de ce programme. Parmi les premières priorités, le Premier ministre a cité l'adoption d'une approche globale pour «une intervention rapide dans les zones d'ombre» et la définition d'un calendrier de travail pour l'exécution du programme destiné à ces régions, car l'Algérie nouvelle, c'est à la fois un mécanisme, des moyens et un nouveau mode de gestion, a-t-il soutenu. Il a annoncé, par la même occasion, le renouvellement prochain du cadre éthique applicable à l'ensemble des agents publics pour la prévention des conflits d'intérêt, précisant que le gouvernement procédera, dans les prochains jours, au renouvellement du cadre éthique applicable à l'ensemble des agents publics, cadres et fonctionnaires de l'Etat, pour prévenir les conflits d'intérêt, soulignant que la charte en vigueur dans l'Administration et les entreprises publiques visait la moralisation des relations dans ces milieux. Mettant l'accent sur l'impérative moralisation de la vie politique, M. Djerad a exhorté les ministres et les walis à combattre toutes les formes de corruption et les corrupteurs, qui sapent les efforts actuels. À ce propos, il a affirmé que la lutte contre la corruption, sous toutes ses formes, et la bonne gestion des deniers

publics étaient de nature à renforcer la confiance entre le citoyen et l'Etat. Plaidant pour une rupture totale avec les pratiques des anciens gouvernements qui ont conduit, a-t-il dit, à des dérives graves et inacceptables, M. Djerad a insisté sur la rationalisation des dépenses et la rigueur dans la gouvernance des affaires de l'Etat. Par ailleurs, les participants à cette rencontre ont proposé la création d'un Fonds spécial pour le développement des zones d'ombre et la délégation des directeurs exécutifs de wilayas pour la concrétisation des projets en cas de blocage des Assemblées communales élues. Les recommandations lues lors de la séance de clôture ont porté sur l'impérative actualisation et mise à jour de la cartographie des zones d'ombre, la détermination des projets urgents ainsi que leur adaptation à la spécificité de chaque région. Il a été question en outre de la création d'un mécanisme placé sous l'autorité du wali pour le suivi de la mise en œuvre de ces projets et la mise en place d'une stratégie de développement de ces régions dans le cadre de la stratégie nationale de tous les secteurs. De même qu'ont été recommandés l'accélération de l'étude du décret portant création de la nouvelle instance nationale chargée de la gestion des écoles, l'octroi d'une autorisation à Sonelgaz pour le transfert des centrales de Gaz liquéfié des zones raccordées au réseau vers celles qui ne le sont pas et la levée du gel sur les licences du transport collectif afin de renforcer les réseaux du transport au niveau des zones d'ombre. Ils ont proposé également le classement de la pandémie Covid-19, catastrophe naturelle et la mise en place une feuille de route de dé-confinement, outre la mise en place d'un dispositif efficace de dépistage. L'instauration de gestes barrières afin de réduire la pression sur les établissements hospitaliers et l'évaluation permanente et périodique des résultats de la lutte contre le virus en associant des sociologues et des psychologues ont également été préconisées. Dans le même sens, il a été proposé le durcissement des mesures coercitives à l'encontre des contrevenants aux mesures préventives et des personnes aux intentions malveillantes. En ce

qui concerne la rentrée sociale, la sécurité des personnes et des biens et la lutte contre les feux de forêt, il a été proposé la création d'un point focal permanent entre les établissements éducatifs et le secteur de la Santé pour le renforcement de la santé scolaire, la réduction du nombre d'élèves par classe, la mise en œuvre du système de doubles vacances pour assurer la distanciation physique préconisée. De même qu'a été recommandée la promotion de l'enseignement à distance dans les universités et les établissements d'enseignement et de formation professionnels. Ils ont également été recommandé la révision de la liste des bénéficiaires de la prime de solidarité scolaire, la tenue de réunions périodiques entre les autorités locales et la société civile, l'ouverture de canaux de communication permanents avec les représentants des quartiers, les syndicats et les représentants des travailleurs et le renforcement de la couverture sécuritaire dans les quartiers à travers l'opérationnalisation et la modernisation des plans de sécurité et l'association du citoyen au processus de protection des biens. Les participants ont aussi plaidé pour la mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre la criminalité s'appuyant sur une base de données unifiée, la création d'un observatoire pour suivre la criminalité et la violence sociale, l'intensification des actions anticipatives pour lutter contre la propagande et la modernisation des méthodes d'intervention et de prévention des accidents de la route. S'agissant des feux de forêt, l'accent a été mis, dans les recommandations, sur la nécessité d'actualiser le système législatif pour la protection des forêts et de créer, dans les wilayas, des cellules de veille présidées par les walis pour l'ouverture immédiate d'enquêtes sur les incendies d'origine criminelle, le renforcement du contrôle et l'arrêt immédiat des constructions anarchiques dans les forêts. Les participants ont insisté sur l'impératif d'intensifier les actions de sensibilisation de proximité auprès des citoyens pour prévenir ce type d'incendies et d'encourager l'utilisation des moyens technologiques dans l'intervention et la prévention.

T. Benslimane

APN

Slimane Chenine dénonce la normalisation des relations israélo-marocaines

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, a réaffirmé hier le soutien des députés de la chambre basse du Parlement au combat du peuple sahraoui pour l'indépendance, dénonçant par la même occasion «le troc irrationnel et immoral auquel a recouru le Maroc à travers la normalisation de ses relations avec l'entité sioniste». «La déclaration du président américain sortant au sujet du Sahara occidental ne pourra en aucun cas modifier la nature juridique et historique du Sahara occidental», a précisé M. Chenine, qui s'exprimait lors des travaux d'une journée parlementaire placée sous le thème «Pour l'application du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», en présence du corps diplomatique accrédité en Algérie et nombre de personnalités nationales et d'experts. Attaché à ses «droits légitimes intransgressibles, irréductibles et inaliénables», le peuple sahraoui est déterminé à «poursuivre la résistance légitime, sous toutes ses formes, dans le but de défendre son droit à l'autodétermination et à l'exercice de sa souveraineté sur son territoire», a souligné M. Chenine lors de cette journée, organisée par la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de l'émigration à l'APN. Et de confier que «la nature historique, humanitaire, juridique et morale juste de la cause sahraouie, ainsi que l'attachement de ce peuple à ses droits légitimes, sont autant d'éléments qui expliquent le combat continu d'un peuple pacifique, civilisé et patient pour son émancipation et le recouvrement de sa souveraineté». Ce peuple qui «refuse tout complot ciblant ses droits, tel que relevé lors des différentes positions onusiennes, internationales et civiles rejetant la conspiration», a soutenu le président de la Chambre basse du Parlement. Pour M. Chenine, les événements survenus à El-Gueguerat «ont clairement influencé le processus de résistance du peuple sahraoui, en mettant en échec les stratégies de black-out médiatiques, de contrevérités politiques et de la tergiversa-

tion de la diplomatie marocaine au niveau du Conseil de sécurité». «La cause sahraouie est désormais plus visible médiatiquement, au sein de l'ONU, de l'Union africaine (UA) et de toutes les instances internationales qui soutiennent la cause sahraouie et appellent à la nécessité pour le Conseil de sécurité d'assumer ses responsabilités dans la prise des décisions indispensables à la relance du processus de règlement», a-t-il ajouté. Un processus, poursuit M. Chenine, qui doit passer par la nomination de l'envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, tout en obligeant le Maroc à «respecter le cessez-le-feu conclu en septembre 1991, la protection des civils sahraouis des politiques de répression marocaines, ainsi que par l'interdiction du pillage des richesses minières et halieutiques sahraouies». Selon le président de l'APN, le Secrétaire général de l'ONU «doit consulter son Conseiller juridique sur le caractère illégal de l'ouverture de représentations diplomatiques étrangères dans les territoires occupés du Sahara occidental», avant de rappeler la nécessité de permettre à la Minurso d'organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental dans les plus brefs délais. Et de rappeler que «l'autodétermination est un droit garanti dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), la résolution onusienne 1514 et dans les différents pactes régionaux relatifs aux droits de l'homme, dont la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples». Soulignant que ce droit rappelle, de par sa formulation et ses dimensions, à l'ONU ses engagements quant à l'impératif de mettre fin à l'occupation illégale des territoires non autonomes et de permettre à leurs peuples d'exercer leur droit à l'autodétermination à travers un référendum démocratique, loin de toute pression, diktat ou coercition, M. Chenine a affirmé qu'il «incombe à tous les pays de contribuer efficacement à faciliter l'exercice de ce droit et à ne pas l'hypothéquer par



Ph : Fatch Guidoum ©

leurs calculs géopolitiques et économiques». Le président de l'APN a rappelé, par la même occasion, les positions de l'Algérie à l'égard du droit des peuples à l'autodétermination, qui «sont fondées sur des principes inébranlables, loin de tous calculs géopolitiques», ce qui place l'Algérie à «l'avant-garde de la défense du droit à l'autodétermination, en étant un acteur proactif contribuant à la sécurité, la paix et la stabilité régionales et internationales, dans une logique de solidarité fondée sur la légitimité internationale. M. Chenine a en outre réaffirmé «la disposition de l'APN d'accompagner l'Assemblée nationale sahraouie et celles des pays amis dans le renforcement de leurs capacités parlementaires en matière de formation, de partage des meilleures pratiques parlementaires, notamment au niveau de la diplomatie parlementaire, et de coordination de nos positions dans les cadres parlementaires multilatéraux dans lesquels nous sommes membres, au service de la cause de nos frères sahraouis, afin de contribuer à la réalisation de leur ambition légitime pour l'indépendance et la souveraineté».

Dès son retour au pays De nombreux dossiers attendent le Président Tebboune

Les Algériens attendent le retour du Président Abdelmadjid Tebboune de son voyage en Allemagne pour des examens médicaux, afin de trancher sur plusieurs dossiers, et dévoiler la feuille de route pour la deuxième année de son mandat présidentiel.

Lors de sa première apparition dans son discours à la nation via une vidéo diffusée sur sa page twitter, depuis sa résidence en Allemagne, le chef de l'Etat a promis de poursuivre ses réformes inscrites dans son programme électoral, qui représente 54 engagements couvrant tous les domaines politiques, économiques et culturels, soulignant qu'il exerce ses fonctions depuis sa résidence, malgré son absence du pays pour cause de sa maladie. Le dossier de la Constitution est considéré comme l'atelier le plus important que le président Tebboune entamera son activité après son retour au pays, en le ratifiant avant sa publication au Journal officiel de la pour qu'il devienne effectif, ce qui signifie commencer à adapter les lois organiques aux dispositions qui y sont contenues, dont les plus importantes sont liées aux lois des partis, des élections, des associations et des médias. Pour démontrer son insistance à aller loin dans ses réformes, Tebboune a confirmé dans son dernier discours qu'il attend que le comité prépare la nouvelle formulation de la loi électorale, qui a été et continue d'être l'un des points de conflit entre la classe politique et l'autorité depuis 1997, cela suggère le déclenchement d'un débat intense entre la commission concernée par le projet et les partis politiques qui n'excluent pas d'entrer en conflit avec eux, d'autant plus que leur avenir est étroitement lié à la présence massive au Parlement et de remporter le plus grand nombre possible de sièges dans les conseils élus locaux et municipaux. Il est vraisemblable que le président de la République signe, avant le 31 décembre courant, la loi de finances pour l'année 2021, à

propos de laquelle il a déclaré qu'elle est exonérée d'impôt pour les citoyens à faible revenu, en vue de sa publication au Journal officiel, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2021. Il n'est secret à personne que le président a déjà baissé la taxe sur le revenu total de cette catégorie, dont le salaire mensuel ne dépasse pas le plafond de 30 000 DA, pour protéger son pouvoir d'achat de l'érosion. Par ailleurs, la classe politique et l'opinion publique nationale attendent la décision de dissoudre le Parlement, que de nombreux chefs de partis se sont empressés de fixer jusqu'à présent des délais officiels, concernant la convocation des électeurs à participer à la législation à venir, prévue avant la fin du printemps prochain. En gros, de nombreux changements sont attendus, qui restent logiquement liés aux élections législatives anticipées, puisque la nouvelle Constitution prévoit deux modalités pour leur formation, cela ne peut être prédit pour le moment en raison de l'état d'appréhension que la classe politique fera face aux décisions du comité de rédaction de la nouvelle loi électorale. De même, le Président Tebboune, après son retour, réclame des explications des commissions d'enquête qu'il a ordonné de former pour rechercher les circonstances entourant les événements de déstabilisation du pays, dont peut-être les plus importants sont les fréquentes coupures d'eau potable et la série d'incendies qui ont balayé une nuit les forêts de dix wilayas du nord. Cet effort est jugé nécessaire, étant donné que la responsabilisation des personnes impliquées dans ces événements redonnera du prestige aux institutions étatiques qui doivent encore se débarrasser de la corruption, ce qui est une autre bataille qui attend le prési-



Ph : L'Echo d'Algérie ©

dent de la République pour l'achever, et l'incarnation de son engagement à couper la route aux «la mafia», et à restituer ce qu'ils ont pillé au peuple, ainsi qu'à avancer rapidement vers l'établissement d'un nouveau modèle économique qui atteint un développement

équilibré et rompt avec la logique de rentier dans la gestion des capacités financières et économiques du pays d'une manière qui consacre une véritable justice sociale basée sur le principe du mérite.

Synthèse de M.W. Benchabane

Vaccin anti-Coronavirus L'Algérie a mis en place une procédure «accélérée» d'enregistrement

L'Algérie a mis en place une procédure «accélérée» d'enregistrement du vaccin, a affirmé, ce mercredi à Alger, le Dr Salah Eddine Sahraoui, président de la Société algérienne de biotechnologie et recherche médicale, insistant sur la poursuite des autres mesures préventives, une fois entamée la campagne de vaccination dans le pays. «L'Algérie, à l'instar de toutes les agences internationales, a mis en place une procédure accélérée d'enregistrement des vaccins anti-Coronavirus, à travers, l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), par l'impulsion du ministère de l'Industrie pharmaceutique, ainsi que l'Institut Pasteur qui travaille en étroite collaboration avec ces dernières. Elle a ainsi suivi les mêmes étapes en termes d'homologation que ce qui se passe au niveau international», a déclaré le Pr Sahraoui, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale. Faisant observer que, d'ordinaire, la procédure d'enregistrement «prend du temps partout dans le monde», il a ajouté qu'eu égard à la situation sanitaire exceptionnelle cette procédure a «été accélérée», qualifiant celle-ci de «responsabilité humaine et éthique». Pour autant, «les dossiers d'enregistre-

ment de vaccins sont clairement décortiqués par les grands experts des grandes agences internationales». L'intervenant a ajouté, à ce propos, que «les agences mondiales et les instances internationales évaluent les dossiers selon les mêmes standards internationaux», insistant pour «rassurer les citoyens que le ou les vaccins choisis par l'Algérie passeront par tous les filtres réglementaires nécessaires avant la mise à leur disposition» du produit. Interpellé sur la «réactivité» des pouvoirs publics par rapport à l'acquisition du vaccin et au lancement de la campagne de vaccination, le spécialiste s'est, au contraire, félicité de ce que l'Algérie soit «parmi les premiers pays» à faire vacciner la population contre la Covid-19. Abordant la question de l'efficacité thérapeutique du vaccin, le Dr Sahraoui a estimé qu'un produit «à 92 % ou 95 % d'efficacité thérapeutique, est une chose absolument remarquable et rassurante», rappelant que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) rejette l'homologation de vaccins dont la protection est «au-dessous de 50 %» de protection. «Aujourd'hui, tous les vaccins qui ont été homologués protègent assez bien (...) Nous sommes ravis de dire que

la communauté scientifique a réussi en un temps record à mettre en point un vaccin contre la Covid-19, alors le record était détenu par le vaccin contre les oreillons développé en 4 ans», a-t-il observé. «Il est très important de rassurer la population que la mise en place du vaccin est passée par un bon parcours scientifique», a-t-il commenté, tout en relevant que «les craintes sont justifiées, la pandémie étant nouvelle et la maladie pas encore maîtrisée». Interrogé sur la nouvelle souche du virus apparue récemment en Europe, le spécialiste a assuré que celle-ci «n'impactera pas la capacité vaccinale», arguant qu'un laboratoire américain ait déclaré une adaptation de ces souches, au bout d'une durée allant de six à huit semaines. Pour autant, il a mis en garde contre le fait que se faire vacciner «n'exclut pas le risque de contamination». Aussi, a-t-il poursuivi, «l'arrivée des vaccins, qui est une arme supplémentaire, ne doit pas nous faire oublier les autres formes de prévention», avant d'insister sur la poursuite du respect des gestes et autres mesures barrières, ainsi que du développement des traitements».

Y. D. / Ag.

Traitement pédiatrique du VIH 75% de moins sur le coût pour les pays à revenu faible

Un accord «innovant et historique», conclu récemment entre divers partenaires internationaux, permettra de réduire de 75% le coût du traitement du VIH sida pour les enfants issus des pays à revenu faible et intermédiaire, annonce une note d'information d'Onusida Algérie. «Un traitement contre le VIH, très attendu et conçu spécifiquement pour les enfants, sera désormais disponible dans les pays à revenu faible et intermédiaire, grâce à un accord innovant et historique conclu entre Unitaid et la Clinton Health Access Initiative (CHAI)», indique la même source. Unitaid étant une organisation internationale d'achats de médicaments alors que CHAI est une fondation américaine de soutien à l'accès au traitement antirétroviral (ARV). Cet accord, est-il ajouté, permettra ainsi de réduire considérablement le coût du traitement pédiatrique annuel du VIH, passant de plus de 480 dollars par enfant à moins de 120 dollars

par enfant, avec cette précision que la nouvelle formulation est «dispersible et aromatisée à la fraise, ce qui permet aux plus jeunes enfants vivant avec le VIH d'être traités avec les meilleurs médicaments disponibles». L'Onusida Algérie rappelle, à ce propos, le partenariat innovant ayant permis d'accélérer le développement de la première formulation pédiatrique générique dispersible du Dolutegravir (DTG), l'annonce de ce traitement recommandé contre le VIH en «première intention» ayant été faite en octobre dernier. Avec le nouvel accord de prix, conclu avec les fabricants de génériques Viartis et Macleods, il est attendu, à l'avenir, le lancement d'une nouvelle formulation dispersible du DTG à un coût annuel de 36 dollars par enfant, contre environ 400 dollars auparavant, annonce-t-on encore. «Le partenariat novateur conclu entre Unitaid, CHAI, ViiV Healthcare ainsi que Viartis, a permis d'obtenir l'approbation réglementaire la plus rapide

jamais obtenue dans le cadre du programme PEPFAR de la FDA américaine pour un médicament pédiatrique générique contre le VIH», se félicite l'Onusida Algérie. 1,7 million d'enfants dans le monde vivent avec le VIH, mais seulement la moitié d'entre eux reçoivent un traitement alors que 100 000 meurent chaque année et ce, en raison notamment du manque de «disponibilité de médicaments efficaces, acceptables et adaptés à leur cas», déplore la même source. «Les enfants des pays à revenu faible et intermédiaire attendent souvent des années avant d'avoir accès aux mêmes médicaments que les adultes, ce qui nuit à leur qualité de vie, et entraîne parfois des décès évitables. Cet accord novateur permettra de mettre à la disposition des enfants, à un rythme record, des DTG dispersibles de qualité garantie. Garantir l'accès à ce traitement transformera la vie des enfants vivant avec le VIH, en les aidant à rester sous

traitement et en sauvant des milliers de vies», a déclaré le directeur exécutif d'Unitaid, Philippe Duneton. Le DTG est recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme traitement de première intention pour les enfants de plus de 4 semaines et pesant plus de 3 kg depuis 2018, mais à ce jour, seuls les enfants pesant 20 kg ou plus ont pu avoir accès au médicament en raison du manque de formulations dispersibles et adaptées à l'âge des plus jeunes enfants», relève l'Onusida, insistant pour que «toutes les personnes vivant avec le VIH atteignent et maintiennent un stade de suppression virale». Car, explique l'Agence onusienne, «une charge virale non supprimée fait courir à une personne vivant avec le VIH un risque accru de contracter des co-infections, comme la tuberculose», mettant en avant la conjoncture sanitaire mondiale actuelle, à savoir la pandémie de Covid-19.

N. I.

Société civile

«L'Etat veut en faire un partenaire fort», affirme Nazih Berramdane

Le conseiller auprès du président de la République, chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, a affirmé, ce mercredi à Alger, que l'Etat algérien était déterminé, à la faveur des mécanismes réglementaires, administratifs et organisationnels, à faire de la société civile «un partenaire fort» apte à jouer son rôle à tous les niveaux.»

Conscient des nombreux et multiples défis qui se posent au pays, l'Etat algérien est résolu à consolider la société civile à travers la formation de ses cadres tant au niveau local, wilayal que national», a précisé Berramdane lors d'un forum national sur «le rôle de la société civile dans la consolidation du front interne pour faire face aux nouveaux défis», organisé par les Scouts musulmans algériens (SMA) au Camp international de Sidi Fredj. Il a affirmé, dans ce contexte, que l'objectif de la consolidation des organisations et associations était de leur permettre de jouer un rôle aux plans régional et international, soulignant «leurs capacités humaines et leur capital expérience pour être une force d'influence». Evoquant «la vision proactive» développée par le Président Tebboune lors de sa campagne électorale, Berramdane a rappelé qu'il avait souligné alors l'impérative organisation de la société civile pour être «le ciment» du pays et de la réhabilitation des valeurs nationales afin qu'elle soit au premier plan dans la défense de l'unité nationale. Une dimension concrétisée dans la nouvelle Constitution conférant à la société civile la place de premier allié du redressement de l'Etat, a-t-il ajouté mettant en avant l'im-

portance accordée, en outre à la communauté nationale à l'étranger en tant que prolongement de la société civile à l'intérieur du pays. Pour sa part, le conseiller du président de la République chargé des Archives nationales et de la mémoire a appelé à «la reconstruction du front interne» à travers un retour aux «facteurs de force» à même de favoriser pour le citoyen algérien la connaissance de sa valeur et de la valeur de sa patrie. Il a plaidé, à cette occasion, pour une conjugaison des efforts, en coordination avec les Scouts musulmans algériens (SMA), pour la sensibilisation de la société à l'acceptation des uns les autres à travers l'action participative et collective. Intervenant lors de cette rencontre, le président du Haut Conseil islamique (HCI), Bouabdellah Ghlamallah, a mis l'accent sur l'importance de la complémentarité de l'action entre associations civiles pour un véritable éveil, qualifiant le mouvement associatif de «levier» pour le soutien de la position de l'Algérie à l'égard des causes de libération, notamment les causes palestiniennes et sahraouie. De son côté, le commandant des SMA, Abderrahmane Hamzaoui, a estimé que ce forum était «une rencontre consultative» pour un diagnostic



de la situation et des défis internes et externes à relever, à la lumière des conjonctures économique, sociale et sanitaire que traverse le monde entier. Il a affirmé, à ce propos, que les SMA, à l'instar des autres organisations de la société civile, étaient

face à un défi majeur, à savoir le renforcement du front interne conformément aux principes du 1er Novembre 1954 et l'impérative préservation des composantes de l'identité nationale».

Zerka Lyes / Ag.

Comité sectoriel permanent de la recherche scientifique

30 laboratoires promus en laboratoires d'excellence

Le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhafidh Aourag, a annoncé, hier à Alger, la promotion de 30 laboratoires de recherche en laboratoires d'excellence «Tamayouz» et l'approbation de la création de nombre d'incubateurs et de plates-formes technologiques de recherche. En marge de la première session ordinaire du Comité sectoriel permanent de recherche scientifique et de développement technologique (CSP) de l'année 2020, Aourag a précisé que cette session sélectionnera 30 laboratoires de recherche d'excellence «Tamayouz» parmi 1564 laboratoires de recherche à l'échelle nationale, souhaitant parvenir en Algérie à une centaine de laboratoires de recherche d'excellence. La sélection s'opère après l'examen par le Comité sectoriel permanent qui comprend des chercheurs, toutes spécialités confondues, des résultats des travaux des centres en charge de la réalisation de recherches aux standards internationaux, a-t-il expliqué. La session approuvera en outre «la

création d'une vingtaine d'incubateurs au niveau des établissements universitaires et de 15 plates-formes technologiques», a ajouté le responsable, soulignant que ces entités de recherche contribueront à la promotion de la recherche scientifique. Il a, dans ce cadre, mis l'accent sur la nécessité de «mettre en valeur des travaux de recherche scientifique et à trouver des solutions pratiques aux différents problèmes posés sur la scène socioéconomique» pour concrétiser «une relation interactive entre la recherche scientifique et la société». Les travaux de cette session ordinaire, qui se déroulent au Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST), sont consacrés, deux jours durant, à l'examen de questions liées aux publications scientifiques, aux brevets, aux programmes nationaux de recherche pluriannuels et aux programmes internationaux de recherche, et à la présentation du bilan général et des perspectives d'avenir en matière de recherche scientifique et de développement technologique.

Toufik M.

23^e session ordinaire du Conseil ministériel arabe du tourisme

L'Algérie réitère «son engagement» à poursuivre les efforts pour un développement touristique durable

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, a réitéré, ce mercredi à Alger, «l'engagement» de l'Algérie à consolider les bases de la coopération entre les pays au destin commun pour «surmonter les conséquences de la conjoncture sanitaire et économique actuelle». Dans une allocution lors des travaux de la 23^e session ordinaire du Conseil ministériel arabe du tourisme organisée par visioconférence à Manama (Bahreïn), le ministre a insisté sur «l'impératif de coordonner l'action commune pour relever le défi social, répondre aux exigences croissantes de la société de manière à préserver les postes d'emplois dans le domaine du tourisme et assurer les prestations touristiques accessibles, durables et responsables». Il faut également «relever le défi économique en assurant un environnement institutionnel et financier qui permet de développer l'investissement, de renforcer la confiance des investisseurs pour le maintien de leurs investissements touristiques, notamment suite aux pertes considérables enregistrées par le secteur», a-t-il ajouté. La conjoncture actuelle due à la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus impose à tout un chacun de relever les défis majeurs,

particulièrement le défi sanitaire pour endiguer la propagation de ce virus, et rassurer les touristes locaux et internationaux quant à la disponibilité de la destination touristique arabe qui assurera des conditions d'accueil sécurisées, tout en respectant les mesures et protocoles adoptés, a assuré le ministre. Cela exige de «relever le défi technologique», a-t-il dit, insistant sur l'impératif d'adopter les méthodes modernes et les initiatives innovantes pour relancer le secteur du tourisme et des voyages dans le monde arabe. «Cette rencontre sera sanctionnée par des décisions réfléchies et judicieuses permettant de pérenniser les acquis à même de réaliser les aspirations de la Oumma arabe et de booster la coopération fructueuse dans tous les domaines». Des intervenants de plusieurs pays arabes à l'instar du Royaume du Bahreïn, président de l'actuelle session, ont mis l'accent sur «l'impératif d'unifier et d'intensifier les efforts arabes afin d'atténuer les incidences du nouveau coronavirus et pallier les pertes enregistrées dans le secteur du Tourisme en vue de réaliser le développement durable». Ils ont également insisté sur l'obligation «de faire appel aux compétences et expertises censées favoriser les moyens de

riposte au Covid-19 et relancer l'activité touristique dans le monde arabe». La mise en place d'un groupe de travail dans le secteur du Tourisme pour la promotion du dialogue inter-arabe et le renforcement de la coopération entre le monde arabe, le groupe des 20 et la Chine, sont autant de recommandations formulées par les participants. Et de préconiser «la réactivation de la stratégie arabe du tourisme, adoptée l'année passée, l'élaboration de programmes arabes communs, l'unification des mesures et protocoles sanitaires, le drainage des investissements et la diversification des programmes de formation». Parmi les thèmes abordés lors de cette rencontre par visioconférence, figure également la possibilité d'appliquer les décisions arabes visant à renforcer l'investissement touristique en Palestine, afin de préserver le patrimoine culturel et civilisationnel arabe exposé à l'agression israélienne. Il a enfin été recommandé de dégager une stratégie arabe pilote en matière de sécurité touristique, d'organiser un congrès ministériel sino-arabe en faveur de l'investissement touristique de part et d'autre, et d'étudier l'éventualité de créer un conseil consultatif arabe du tourisme.

A. A.

Grippe saisonnière

L'ANP poursuit l'opération des vaccinations à Béchar, Tindouf et Adrar

Les opérations de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage du nouveau Coronavirus (Covid-19), lancées par le commandement de la 3^e Région militaire, à travers ses services relevant de la santé militaire, se poursuivent pour la 4^e semaine consécutive, au profit des citoyens des zones enclavées, dans les wilayas de Béchar, Tindouf et Adrar. Les opérations de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage du nouveau Coronavirus (Covid-19), lancées par le commandement de la 3^e Région militaire, à travers ses services relevant de la santé militaire, «se poursuivent, pour la 4^e semaine consécutive, en coordination avec les instances et organismes civils concernés, au profit des citoyens des zones enclavées, dans les wilayas de Béchar, Tindouf et Adrar». «Menées sous la supervision des staffs médicaux composés de médecins et d'infirmiers militaires et civils, ces opérations consistent en la vaccination des habitants des régions reculées contre la grippe saisonnière, le dépistage via des tests rapides du nouveau Coronavirus (Covid-19) et la distribution de quotas de bavettes médicales stérilisées au profit de la population. Ces opérations ont également permis de «se rapprocher des citoyens, parmi les personnes âgées atteintes de maladies chroniques qui ont bénéficié d'un examen général assuré par les médecins supervisant ces campagnes et de distribuer des quantités de médicaments sous ordonnance».

T. M.

L'action associative

Un bilan honorable sur le terrain...

Un rôle réactivé par la nouvelle Constitution

La société civile s'est illustrée, durant l'année 2020, par un formidable élan de solidarité et d'initiatives face à la crise sanitaire induite par la propagation du nouveau coronavirus, confirmant, au demeurant, l'intérêt que lui a accordé le président de la République pour l'ériger en partenaire dans le cadre de l'Algérie nouvelle.

Dès l'enregistrement des premiers cas de contamination dans le pays, le mouvement associatif a adhéré, instantanément et activement, à l'effort national visant à endiguer la pandémie, dans le cadre d'une démarche participative. Ainsi, des milliers d'associations au niveau des villages et quartiers, à l'image de Sedra, Ness el Khir, Dar el Beida United, Amel El Djazaïr et bien d'autres ont été, durant plus de 10 mois, aux premiers rangs de la lutte contre la propagation de la pandémie à laquelle l'Algérie, à l'instar du reste des pays du monde, n'a pas échappé. Outre les actions d'aide aux démunis et les campagnes de sensibilisation sur le terrain, le mouvement associatif a largement contribué aux opérations de désinfection des rues et des places publiques. Des initiatives ont même été prises pour la confection de masques de protection et de vêtements de protection en solidarité avec l'armée blanche, à qui des repas et même des hébergements avaient été assurés. Le remarquable élan de solidarité des différentes associations, notamment envers la wilaya de Blida lors de son placement en confinement total en tant que premier foyer de contamination, est venu prouver la capacité de la société civile à s'organiser et à se mobiliser rapidement pour répondre à l'appel de la patrie.

Premier allié du redressement de l'Etat

Tous ces événements sont intervenus dans une conjoncture politique particulière, caractérisée par un Hirak populaire pacifique revendiquant un changement pour mettre un terme à deux décennies de pillage et de corruption, qui a permis à l'Algérie d'entamer une nouvelle ère à la faveur de l'élection, le 12 décembre 2019, de Abdelmadjid Tebboune, président de la République. Parmi les engagements phares du nouveau Président élu, proclamer la société civile «partie indissociable de l'équation de la démocratie participative». À ce

titre, il avait affirmé lors de sa réunion avec les walis, en août dernier, que la société civile était «le premier allié du redressement de l'Etat», soulignant l'impératif de garantir aux associations civiles tout le soutien et les facilités pour les aider à mieux s'organiser. Cette vision, le président de la République a voulue sa concrétisation dans l'amendement constitutionnel du 1er novembre dernier. Ainsi, le terme «société civile» est mentionné six fois dans le document et dans le préambule pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie. Ceci confirme l'engagement des hautes autorités du pays à accorder à la société civile sa place naturelle et méritée. Le document de l'amendement constitutionnel contient 15 articles soulignant l'impératif d'associer la société civile, en tant partenaire, dans les politiques publiques, la gestion des structures publiques, la démocratie participative et dans la lutte contre la corruption. La société civile est accréditée, en outre, du statut de partenaire dans des instances consultatives et de contrôle, dont des instances de lutte contre la corruption, d'organisation des élections et de jeunesse ainsi que dans le Conseil national économique et social (CNES) et l'Observatoire national de la société civile. Le document lève également les entraves à l'activité associative, qui s'exerce désormais sur simple déclaration, et prévoit un Observatoire national de la société civile, un organe consultatif placé auprès du président de la République et qui émet des avis et des recommandations relatives aux préoccupations de la société civile. De même qu'il stipule que les associations ne peuvent être dissoutes qu'en vertu de décision de justice. Au delà de tous ces efforts, le Président Tebboune vise un plus grand rapprochement de la société civile pour mieux cerner les obstacles qui l'entravent, et c'est dans cette optique que s'inscrit la nomination du parlementaire Nazih Berramadane, conseiller chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger. Depuis sa nomination, M. Berramadane a parcouru toutes les wilayas du pays et tenu des



rencontres consultatives afin de s'enquérir concrètement de la réalité du mouvement associatif et écouter ses propositions en vue d'élaborer une feuille de route débouchant sur une nouvelle relation entre l'administration et la société civile dans le cadre de la transparence et de la complémentarité, et dont l'objectif est l'amélioration du quotidien des citoyens aux niveaux local et national. Dans le prolongement de cet effort, une plate-forme numérique nationale dédiée à la société civile a été annoncée pour la fin de l'année, et qui permettra une évaluation globale et «objective» de la performance des associations et fixera l'accompagnement de l'Etat de tous les projets proposés. Selon les chiffres présentés par M. Berramadane, les services du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire ont octroyé, durant

le seul mois de juillet dernier, des agréments à plus de 2600 organisations de la société civile sur plus de 4000 demandes. À cet égard, le ministère a mis en place des facilitations au profit des porteurs d'initiatives afin de créer des associations communales à but caritatif, et des comités des quartiers et de villages. Outre la réduction de la durée d'étude des dossiers à 10 jours, ces facilitations et l'allègement des procédures bureaucratiques, il a été décidé l'ouverture d'espaces de rencontres entre associations. Nombre d'observateurs misent sur des rôles très importants de la société civile dans l'Algérie nouvelle, notamment après la révision de la loi sur les associations et la concrétisation des dispositions de la nouvelle Constitution dans les diverses lois organiques et ordinaires.

R. N.

AADL

Les maîtres d'œuvre retardataires mis en demeure



Ph : Fatch Guidoum ©

L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) continue d'adresser des mises en demeure aux maîtres d'œuvre accusant un retard dans la réalisation des projets dans différentes wilayas. Dans ce cadre, l'AADL a adressé une première mise en demeure à SPA Construb Est chargée de la réalisation du projet de 200 logements à Aïn Kercha (Oum El Bouaghi), a indiqué hier l'Agence sur sa page Facebook, récusant, dans un avis rendu public hier dans la presse nationale après différents PV de constatation du chantier, confirmant «le retard accusé et la négligence enregistrée, outre le manque de moyens matériels et humains, et de matériaux de construction». Face à cette situation, l'agence a appelé la société réalisatrice à la mise en œuvre de nombre d'instructions dans un délai de 8 jours. Il s'agira de reprendre les travaux restants et d'accélérer la cadence de réalisation, pour rattraper le retard enregistré au niveau du chantier et réceptionner le projet dans les plus brefs délais. L'AADL a également

exigé de l'entreprise de renforcer le chantier avec des moyens humains et matériels ainsi qu'avec les matériaux de construction nécessaires et lever les réserves enregistrées au niveau du chantier. Par ailleurs, l'AADL indique, dans ce sens, que si le maître d'œuvre, objet de la mise en demeure, ne répond pas aux instructions précitées, elle prendra toutes les mesures coercitives prévues dans la législation en vigueur, dont notamment la résiliation du marché. À rappeler que depuis début décembre courant, l'AADL a adressé plusieurs mises en demeure à plusieurs maîtres d'œuvre, à travers nombre de wilayas du pays, à savoir Tizi-Ouzou, El Tarf, Sétif et Constantine, pour notamment, des retards dans les délais et la qualité des travaux. Outre les mises en demeure, le Directeur général de l'AADL, Tarek Laribi, avait organisé des rencontres avec des entreprises de réalisation, dans l'objectif d'accélérer la cadence des travaux et de contrôler leur qualité.

Mouhouche. B

Conseil de la nation

Benabderrahmane présente le projet de loi sur le règlement budgétaire de 2018

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a présenté hier le projet de loi portant règlement budgétaire de 2018 devant la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar. Dans un exposé détaillé sur le projet de loi portant règlement budgétaire, M. Benabderrahmane a fait savoir que le taux de croissance en 2018 avait atteint 1,4% contre 1,3% en 2017, tandis que les prévisions tablaient sur un taux de croissance de 1,7%. Le prix moyen du brut a atteint 71,3 USD/baril en 2018 contre 53,9 USD/baril en 2017, a poursuivi le ministre, relevant le recul du taux de change du dinar de 5,69 DA, soit 116,62 DA pour 1 USD. Concernant le taux d'inflation en 2018, il a atteint 4,3% contre 5,6% en

2017, a ajouté le ministre des Finances. Selon M. Benabderrahmane, le montant global des exportations réalisées en 2018 avait atteint les 41,1 milliards de dollars (Mds), dépassant les prévisions de la loi de finances complémentaire de 2018, estimées à 35,5 Mds USD. Le montant des exportations en hydrocarbures a atteint 39 Mds USD du montant global des exportations, soit une augmentation de 5,8 Mds USD par rapport à 2017, tandis que le montant des exportations hors hydrocarbures a atteint 2,4 Mds USD en 2018. Concernant les importations lors de la période susmentionnée, le ministre des Finances a fait savoir que le montant était de l'ordre de 46,33 Mds USD, soulignant que les plus grandes importations concernaient les produits alimentaires et les marchandises spécifiques aux équipements

industriels. La balance commerciale a enregistré, fin 2018, un déficit de 5,23 Mds USD, contre 11,5 Mds USD en 2017, correspondant à un recul du déficit de la balance de 6,7 Mds USD. Le ministre a rappelé, dans son rapport détaillé, que les dépenses publiques ont atteint 8.441,6 Mds DA, dont 4.488,31 Mds DA de dépenses de gestion et 3.953,29 Mds DA de dépenses d'équipement. Quant au déficit budgétaire du Trésor public, l'intervenant a indiqué qu'il était de 340,59 milliards DA en 2018. En ce qui concerne les réserves de change à la fin 2018, elles s'élevaient à 79,9 milliards de dollars contre 84,6 milliards de dollars en 2017, a ajouté le même responsable, indiquant que ce montant n'incluait pas les réserves de l'Etat en or.

N. I.

SOGRAL

Trois nouvelles gares routières livrées le premier semestre 2021

● Trois gares routières devront être livrées durant le premier semestre 2021 dans les wilayas de Ghardaïa, Illizi et Mascara, a annoncé à Alger le président-directeur général (PDG) de la Société de gestion des gares routières d'Algérie (Sogral), Youcef Tessa.

Lors d'une séance d'audition par les membres de la Commission des transports, des transmissions et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Tessa a indiqué que ces gares routières qui seront livrées en 2021 permettront d'assurer des centaines de postes d'emploi. Pour ce qui est de la nouvelle gare routière d'Alger, située à Bir Mourad Raïs, il a fait savoir que «les travaux de cette station ont été lancés» sans avancer la date de sa livraison. Actuellement, la Sogral compte 75 gares routières, a-t-il rappelé. Concernant les préparatifs pour la reprise de l'activité de la gare routière du Caroubier (Alger), M. Tessa a fait état d'indicateurs positifs sur une reprise prochaine de l'activité de cette gare, après approbation des pouvoirs publics habilités. La Sogral est prête à reprendre l'activité, dans le cadre du strict respect du protocole sanitaire adopté pour lutter contre la pandémie de la Covid-19. Evoquant les pertes dues à la pandémie, le responsable a dit que l'entreprise avait suspendu ses activités depuis le 22 mars 2020, induisant ainsi une baisse du chiffre d'affaires de 75%, soit une perte de 1,7 mds DA. «Néanmoins, l'entreprise a pu préserver les postes d'emploi», a-t-il pour-

suivi. En vue d'améliorer ses services et prestations au profit des usagers, la société a intégré le programme de numérisation et de modernisation des méthodes de gestion des gares routières, à l'image du système de réservation électronique de billets, a-t-il précisé. La société s'attelle également à la généralisation des caméras de surveillance à toutes les gares dans les deux à trois prochaines années, ainsi qu'à la modernisation des infrastructures informatiques et du système d'enregistrement des dessertes dans ses gares, outre l'entrée en service d'un système automatique pour la gestion des parcs de bus, a fait savoir le responsable.

Appels à la réalisation de deux nouvelles gares routières à l'est et l'ouest de la capitale

Dans le même sillage, les membres de la commission parlementaire ont mis l'accent sur la nécessité de désengorger la gare routière du Caroubier, à travers la réalisation de deux nouvelles gares routières à l'est et l'ouest de la capitale. Soulignant qu'une seule gare routière en activité à Alger n'est pas suffisante, au vu



du nombre accru des voyageurs d'une année à l'autre, les membres de la commission parlementaire ont insisté sur la réalisation de deux nouvelles gares routières pour alléger la pression sur cette gare. Ils ont également appelé à

la réalisation de petits hôtels (motels) au niveau des gares routières ou à leurs alentours pour accueillir les chauffeurs et les voyageurs de longues distances.

Ali Acerdoun / Ag.

EMA

L'entreprise du métro d'Alger accuse une perte de 13 milliards DA

L'Entreprise du métro d'Alger (EMA) a accusé une perte de 13 milliards de dinars depuis la suspension de ses services, en mars dernier, suite au confinement sanitaire imposé pour lutter contre la propagation du coronavirus, a indiqué à Alger son directeur général, Ali Arezki. «Nous avons été lourdement impactés sur le plan financier par la situation sanitaire engendrée par le Covid-19, car nous sommes à l'arrêt depuis le 22 mars dernier et les pertes sont évaluées à plus de 13 milliards de dinars pour l'ensemble des modes de

transport (métro, tramway, téléphériques et télécabines)», a déclaré M. Arezki lors d'une séance d'audition organisée par la commission des transports et des télécommunications de l'APN, présidée par Châbane Laouaâr.

Le premier responsable de l'EMA a indiqué que les pertes concernent l'ensemble des modes de transports. Il a précisé à ce propos que son entreprise, qui est chargée de la gestion du transport en commun (métro, tramway, les transports par téléphériques et télécabines) dans les différentes villes du pays, s'est retrouvée

subitement à l'arrêt en précisant que le seule mode qui a repris depuis le 17 juin dernier c'est le tramway mais avec une capacité de transport de 50% seulement. «Actuellement, la situation financière est très déficitaire», a-t-il déploré d'autant que le système d'exploitation de ce genre de transport nécessite une maintenance régulière, même lorsqu'ils sont à l'arrêt. «Nous étions donc obligés à faire le roulage quotidien des rames tout au long de cette période. Cela a généré beaucoup de charges et de dépenses, en contrepartie, il n'y a pas eu de recette.»

Port d'Arzew

Reprise des chargements des hydrocarbures

Le ministère de l'Energie a apporté des précisions concernant l'arrêt du port pétrolier et gazier de Arzew et Bethioua (Oran) survenu du 6 au 13 du mois courant, assurant que les chargements des hydrocarbures ont repris graduellement dès le 9 décembre, tandis que le méthanier *Lalla Fatma N'soumer* a chargé sa cargaison le 13 décembre. «Nous tenons à informer l'opinion publique que cet arrêt, survenu depuis le début du mois de décembre, a été provoqué par les mauvaises conditions météorologiques, obligeant l'entreprise portuaire d'Arzew à consigner les

ports d'Arzew et de Bethioua pour des périodes assez longues, conduisant à une perturbation de la navigation maritime», a précisé la Direction générale des hydrocarbures du ministère de l'Energie dans une note d'information publiée sur la page facebook du ministère. La même source a également indiqué que «la consignation des deux ports, à compter du 6 décembre 2020, a par conséquent induit des retards allant de 3 à 13 jours, mais de façon discontinue, dans les programmes de chargement des navires de transport d'hydrocarbures desti-

nés à l'exportation et pour le marché national». Le ministère a également fait savoir que «les chargements des hydrocarbures ont repris graduellement dès le 9 décembre» tout en précisant que «le méthanier *Lalla Fatma N'soumer*, cité dans la presse, a chargé sa cargaison le 13 décembre, soit un retard de sept jours». Ces perturbations de chargement des navires «n'ont pas impacté la production en amont, et ce, grâce à la disponibilité des capacités de stockage au Nord et au Sud, ainsi que leur bonne gestion par Sonatrach».

Gestion des déchets

Projet commun algéro-allemand pour accroître les possibilités d'emploi

Le ministère de l'Environnement a organisé les 22 et 23 décembre une rencontre, en collaboration avec l'Agence allemande de coopération «GIZ», pour faire le point sur l'avancement du projet de renforcement des capacités des collectivités locales pour accroître les possibilités d'emploi dans le domaine de la collecte et de la gestion des déchets. Le projet, qui entre dans le cadre des efforts du secteur de l'Environnement pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens, conformément aux instructions de la ministre, Nassira Benharrats, couvre plusieurs communes au niveau de cinq wilayas : Ouargla, Oum El-Bouaghi, Jijel, Tlemcen et Sétif. Il a pour objectif la mise en place d'un système efficace de gestion des déchets ménagers pour la promotion du

service public, l'amélioration du cadre de vie des citoyens et la préservation de l'environnement. Des représentants des ministères de l'Environnement et de l'Intérieur, de l'Agence allemande de coopération «GIZ» et des communes concernées par le projet, ainsi que les directeurs des centres d'enfouissement technique, ont pris part à cette rencontre dont la première journée a permis de faire le point sur l'avancement des travaux. A cette occasion, une commission a été mise en place pour suivre le projet sur le terrain. La deuxième journée de cette rencontre a été l'occasion pour les participants parmi les cadres des ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels, des Affaires religieuses et des Wakfs, de

l'Education, et de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), d'évoquer les programmes en cours de préparation devant être intégrés dans le cursus proposé par les établissements de formation et de l'enseignement professionnels. L'objectif étant de développer les capacités des agents d'hygiène et des chauffeurs de camions salariés des collectivités concernées par le projet. Le projet permettra de faire un diagnostic approfondi de l'opération de gestion des déchets au niveau des communes concernées, de mettre en place un modèle de gestion relatif au transport et à la collecte des déchets pour chaque commune, et de préparer un programme de sensibilisation impliquant tous les acteurs des associations, des comités de quartiers et autres, ainsi

que ceux concernés par l'environnement.

Il s'agit aussi d'accompagner les jeunes porteurs de projets dans la création de micro-entreprises dans le domaine de la gestion de déchets. S'agissant du volet formation, un programme prévoyant des sessions de formation a été mis en place au profit des travailleurs et des cadres concernés par la gestion des déchets dans la commune et l'établissement. Un autre programme de sensibilisation est également prévu, dans ce cadre, et devra impliquer l'ensemble des acteurs, notamment les administrations, entreprises publiques, associations, comités de quartiers et autres, intervenant dans les affaires environnementales.

Moussa O. / Ag.

● Industrie du rond à béton Réunion entre le ministère du Commerce et les opérateurs

Le ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkai, a présidé, mardi, une réunion avec les opérateurs activant dans l'industrie du rond à béton pour examiner les difficultés rencontrées à l'exportation. Organisée au siège du ministère, la réunion a été consacrée à l'examen des difficultés rencontrées par les exportateurs, notamment en termes de taxes en vigueur et de mécanismes de rationalisation des frais de transport et de logistique pour la promotion du produit national afin de mieux investir les marchés extérieurs. La réunion s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres de concertation lancées par le ministère du Commerce avec les partenaires professionnels et les acteurs de la production et de l'exportation.

● Santé Les coûts des tests de dépistage du Covid-19 plafonnés

Les coûts des tests de dépistage du coronavirus (Covid-19) ont été plafonnés à 8800 DA pour le PCR, 3600 DA pour le test antigénique et à 2200 DA pour le test sérologique, a annoncé hier le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. «En conclusion, des entretiens menés par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, avec les représentants de laboratoires d'analyses médicales privés (membres de Bio partenaires), les coûts ont été plafonnés pour le test PCR, test antigénique et le test sérologique respectivement à 8800 DA, 3600 DA et 2200 DA». Il est à noter que 19 laboratoires sur les 30 existants sur le territoire national ont adhéré à cette proposition. Cette liste est amenée à être élargie dans les jours suivants.

Alger

La SADEG de Sidi Abdellah organise une caravane de sensibilisation aux dangers du mauvais usage du gaz naturel

La Direction de la société de distribution de l'électricité et de gaz (SADEG) de Sidi Abdellah et la sûreté de la circonscription administrative de Zéralda ont organisé une caravane de sensibilisation aux dangers du mauvais usage du gaz naturel.

Organisée en coordination avec la cellule d'écoute et de prévention de la sûreté de la circonscription administrative de Zéralda, cette caravane devra silloner les établissements éducatifs et les places publiques relevant des territoires communs entre la direction de la SADEG de Sidi Abdellah et la sûreté de Zéralda. Le départ de la caravane aura lieu à partir du lycée de Sidi

Abdellah 1 en passant par les autres établissements éducatifs, les trois cycles confondus. La direction de la SADEG de Sidi Abdellah s'engage à respecter les mesures de prévention contre le Covid-19, étant donné que l'opération de sensibilisation contre les dangers du mauvais usage du gaz naturel devra se poursuivre tant que le gaz continue à faire des victimes.

Houda H.



Blida

Grande opération de solidarité au profit des cantines scolaires

Les services de la wilaya de Blida ont lancé, mardi, une grande opération de solidarité au profit des cantines scolaires, visant l'amélioration des plats offerts aux élèves, au double plan quantité et qualité, tout en augmentant le nombre des bénéficiaires. Cette opération, lancée avec le soutien d'opérateurs économiques locaux, dans l'objectif de relever le rendement scolaire des élèves, notamment ceux des zones reculées, consiste dans l'approvisionnement des cantines scolaires en différents produits alimentaires, non intégrés dans la liste classique des plats

offerts dans les cantines scolaires. Dans une déclaration à la presse, en marge du lancement de cette opération, le wali de Blida, Kamel Nouisser, a fait part de l'approvisionnement attendu des 191 cantines scolaires de la wilaya en différents produits alimentaires, en plus de 25 écoles primaires ne disposant pas de cantines, a-t-il dit, observant qu'une «priorité sera accordée en la matière aux écoles des zones reculées». Ces produits alimentaires consistent, selon le wali, dans 23 tonnes de pâtes alimentaires, 7000 boîtes de poudre de lait, 37 000 boîtes

de fromage, 2000 plateaux d'œufs, 40 q de pomme de terre, et 5400 kg de viande blanche, signalant l'affectation de chambres froides pour la conservation des produits périssables. La même opération englobera la distribution de 1500 cartables, avec toutes les fournitures scolaires nécessaires, au profit d'élèves nécessiteux. «Cette quantité de produits alimentaires, qui s'ajoutera aux quantités qui sont affectées aux cantines, dans le cadre de leur approvisionnement habituel, est destinée à couvrir leurs besoins pour tout un trimestre», a encore informé M.

Nouisser, signalant que d'autres actions de solidarité similaires sont programmées à l'avenir. À cela s'ajoute «l'affectation d'une dotation de 12 milliards de centimes, sur le budget de la wilaya, pour l'amélioration de la qualité et quantité des plats offerts aux élèves». A noter que cette opération de solidarité a été précédée par une campagne de distribution de produits de désinfection et de protection contre le Covid-19, au profit des 406 écoles primaires de Blida, considérant que ce palier compte le plus grand nombre d'élèves.

Médéa

Plusieurs actions lancées dans le cadre de la réhabilitation du barrage vert

Plusieurs actions ont été lancées par la direction locale des forêts de la wilaya de Médéa dans le cadre de l'opération de réhabilitation du «barrage vert», en vue de réduire le phénomène d'érosion des sols et la reconstitution du couvert végétal. Les actions entreprises, à cet effet, portent, d'abord, sur l'aménagement de piste à l'intérieur des périmètres ciblés par cette opération de réhabilitation, localisés essentiellement à travers les communes de Ain-Boucif, Sidi-Demed, Ain-Ouksir, Sidi-Zahar, Sidi-Ziane et Souagui, a indiqué Ahmed Salem, chef de service de protection du patrimoine forestier. Ainsi, 17 km de pistes ont été lancés en réalisation, depuis plusieurs mois, entre des périmètres à réhabiliter, situés entre les communes de Ain-Boucif et Sidi-Demed, et devraient être achevés, d'ici peu, ajoutant que 6 points d'eau, sur les 9 points d'eau

programmés, ont été achevés, alors que 3 bassins d'accumulation, destinés au stockage d'eau pluviale, sont en cours de réalisation, à travers différents périmètres. En matière de reconstitution du couvert végétal et de développement de la flore locale, le même responsable fait état du lancement d'une première opération de boisement de cinquante hectares d'espèces sylvoicoles variées, soulignant qu'une superficie équivalente sera également boisée, au cours des prochaines semaines. La conservation des forêts a entamé récemment la plantation de 42 hectares d'arboriculture fruitière et compte lancer prochainement la plantation de 4 autres hectares de pistachier, dans le cadre du développement des pratiques agricoles au sein des périmètres visés par l'opération de réhabilitation du barrage vert.

Béjaïa

La BNA ouvre une nouvelle agence bancaire à Akbou

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a annoncé, mardi dans un communiqué, l'ouverture d'une nouvelle agence à Akbou dans la wilaya de Béjaïa en vue de renforcer sa proximité avec les citoyens de cette région. L'ouverture de cette nouvelle agence, portant le numéro «590» sise rue A Nouvelle Ville Akbou, «reflète la détermination de la BNA à participer énergiquement à l'effort national de bancarisation. L'ouverture de cette nouvelle agence bancaire, rattachée à la direction régionale d'exploitation de Béjaïa «191», s'inscrit également dans «la stratégie d'élargissement et de renforcement du réseau d'exploitation de la Banque portant le nombre des sièges d'exploitation sur le territoire national à 218 agences». Par cette action, la BNA souhaite renforcer sa proximité avec les citoyens de cette région et offrir un service de qualité dans un espace aménagé pour mieux accueillir sa clientèle, tout en assurant au personnel de l'agence de bonnes conditions de travail. «La BNA participe énergiquement à l'effort national de bancarisation et apporte un soutien actif aux différents agents économiques au niveau de plusieurs régions du pays».

«Les informations relatives aux agences nouvellement ouvertes sont disponibles sur les pages officielles des réseaux sociaux de la Banque.»

Saïd H.

Tizi-Ouzou

Distribution de 38 400 masques au profit des élèves du primaire

Pas moins de 38 400 masques de protection contre la pandémie de coronavirus ont été distribués aux élèves des écoles primaires à travers les zones d'ombre à Tizi-Ouzou, durant la 2e semaine de ce mois de décembre. Ces opérations, menées en collaboration avec différents services et organismes, toucheront l'ensemble des communes de la wilaya sur fond d'une campagne de sensibilisation sur la prévention contre la propagation de cette pandémie en

milieu scolaire. Dans le même sillage, un total de 421 000 masques, 300 camisoles, 70 tenues pour bloc opératoire, 420 combinaisons et 152 paravents ont été conçus, depuis l'apparition de la pandémie, par les structures de la formation professionnelle, a indiqué un bilan de la direction de ce secteur. Ce matériel, est-il précisé, a été mis à la disposition des structures sanitaires, établissements scolaires, notamment, lors de la période des examens, de différentes directions de

wilaya ainsi qu'aux citoyens lors d'opérations de sensibilisation sur la prévention contre cette pandémie. Quelque 108 travailleurs de 28 établissements ont été mobilisés pour les besoins de cette vaste opération financée, d'abord, sur les fonds propres de la direction et partenaires, et qui a bénéficié ensuite d'une enveloppe de 1 million DA de la wilaya, ainsi que de plusieurs dons de divers bienfaiteurs.

Kahina Tasseda

Plus de 200 agressions sur des ouvrages électriques et gaziers depuis le début de l'année

Quelque 2010 agressions sur des ouvrages électriques et gaziers ont été enregistrées à Tizi-Ouzou par la direction locale de distribution de l'électricité et de gaz, depuis janvier dernier, selon un bilan communiqué par la cellule de communication de cette direction. Selon ce bilan, qui couvre la période allant du 1er janvier au 15 décembre, sur ces 2010 agressions, 134 cas ont été enregistrés sur le réseau de distribution de gaz naturel et les 76 autres sur le réseau de dis-

tribution d'électricité (aérien et souterrain). Le plus grand nombre d'agressions d'ouvrages a été enregistré au niveau du district de Larbaa Nath Irathen avec 32 cas, suivi par le district d'Azeffoune avec 30 cas, a-t-on détaillé en signalant que la direction locale de la distribution de l'électricité et du gaz a déposé, depuis le début de l'année en cours, 123 plaintes pour agression d'ouvrages, auprès des autorités judiciaires. Ces agressions, liées au «non-respect du pé-

ri-mètre de protection par les citoyens et les entrepreneurs», affectent «négativement» la qualité et la continuité de service «en provoquant de nombreux désagréments aux abonnés en plus des conséquences graves pour les populations, les biens et l'environnement qu'elles peuvent entraîner». À cela, s'ajoutent des pertes pour l'entreprise, induites par «la quantité d'énergie non distribuée et les coûts de réparation des défauts causés par ces agressions sur le réseau de

distribution d'électricité et de gaz». Rappelant les efforts visant à améliorer la qualité et la continuité de service à travers des opérations de maintenance périodiques, des investissements pour renforcer les réseaux électrique et gazier et la mobilisation des ressources matérielles et humaines pour assurer les interventions sur le terrain, cette même direction a insisté sur la nécessité de protéger ces ouvrages.

K. T.

Bordj Bou Arréridj

Raccordement prochain de 10 017 foyers des zones d'ombre aux réseaux d'électricité et de gaz naturel

Les travaux de raccordement de 7207 foyers au réseau d'électricité et 2810 autres au réseau de gaz naturel à travers les zones d'ombre de la wilaya de Bordj Bou Arréridj ont été lancés.

Le raccordement au réseau d'électricité concerne 227 zones d'ombre recensées à travers 29 communes, soulignant qu'une enveloppe financière de plus de 2,6 milliards de dinars a été mobilisée pour le raccordement des 7207 foyers totalisant 39 638 âmes. Aussi, 102 projets sont en cours de réalisation, alors que 106 opérations similaires sont en phase de désignation de l'entreprise réalisatrice. S'agissant du raccordement au réseau de gaz naturel, 171 zones d'ombre, répertoriées dans 30 communes de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, bénéficieront de l'approvisionnement par cette matière vitale à travers le raccordement de 2818 foyers.

Ce programme de développement, pour lequel un investissement de l'ordre de 920 millions de dinars a été octroyé, sera réalisé à la faveur de l'extension du réseau de distribution de cette matière sur une longueur de 407 km. Depuis le début des travaux de ce programme, 410 foyers ont été approvisionnés en gaz naturel à la faveur de la mise en service d'une extension du réseau sur une longueur de 33 km, a signalé la source, ajoutant que 119 opérations sont en cours de réalisation et 26 autres sont au stade d'octroi de marché. La concrétisation de ces projets permettra de répondre aux préoccupations des habitants des zones d'ombre et d'améliorer leur cadre de vie.



Intempéries à Skikda

Des instructions pour enlever les déblais des chantiers

Le wali de Skikda, Abdelkader Bensaïd, a donné des instructions fermes aux responsables des différents secteurs concernés à l'effet de sommer les entrepreneurs d'évacuer les débris de leurs chantiers dans les plus brefs délais. Lors d'une réunion d'urgence d'évaluation de la situation au lendemain des intempéries ayant affecté la wilaya et des mesures à prendre concernant «les points noirs» constatés, le chef de l'exécutif local a insisté sur «l'urgence d'évacuer les déblais cumulés dans les différents chantiers, considérés comme la cause principale dans l'obstruction des avoires dans les régions basses de la ville notamment. «Des sanctions seront prises à l'encontre des contrevenants», a averti le chef de l'exécutif local. Le wali a également instruit les responsables de

tous les secteurs à l'effet de saisir «en temps réel» les parties concernées, s'agissant de cas d'urgences ou autres incidents pouvant survenir dans la wilaya, «pour des interventions efficaces et à temps». Abdelkader Bensaïd a insisté également sur la mobilisation de tous les moyens d'intervention nécessaires relevant du secteur des travaux publics et des communes et de les positionner à proximité des points noirs recensés, notamment aux entrées des villes, sur les abords des oueds et dans les quartiers abritant des habitations précaires et bidonvilles. Le chef de l'exécutif local a donné des instructions pour la réalisation d'un plan d'urgence de prévention des dangers des intempéries et la présentation d'un état des lieux quotidien sur la situation durant la période des intempé-

ries. La direction locale des travaux publics s'emploie à la réouverture des différents tronçons de route fermés en raison de l'accumulation d'eau et de la boue, relevant «un retour progressif à la normale». Pour rappel, la périphérie de la ville de Skikda a connu lundi de fortes précipitations de pluies causant une augmentation du niveau des eaux dans plusieurs cités et habitations et la fermeture de plusieurs axes routiers, notamment à l'entrée principale du chef lieu de wilaya à la cité Hamrouche Hamoudi, dans la commune Hamadi Krouma, suite au glissement de terrain et l'accumulation de la boue sur la route. Dans la ville de Skikda, hormis l'accumulation des eaux au collège d'enseignement moyen (CEM) Ibn Djoubir, aucun incident n'a été relevé,

Inondations à Jijel

Le ministère des Ressource en eau dépêche une commission pour en déterminer les causes

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Barraki, a dépêché lundi une commission de haut niveau de son département à la wilaya de Jijel en vue de déterminer les causes des dernières inondations survenues à Taher et au chef-lieu de la wilaya, causant des dégâts et des dommages considérables des biens. Composée d'un directeur central et de directeurs généraux de l'Agence nationale des ressources en eau et de l'Office national d'assainissement (ONA), outre des experts et des spécialistes relevant du ministère à la wilaya, la Commission, qui est arrivée à Jijel, a tenu des rencontres avec les autorités locales de la wilaya avant de se rendre dans plusieurs sites touchés par ces inondations, dont l'entrée est de la wilaya, le quartier Rabta et le pont de l'oued El Kantara. Dans ce cadre, une série de mesures d'urgences et pratiques ont été prises

pour remédier à la situation et les dégâts matériels occasionnés par les inondations. Il s'agit de la mobilisation des moyens humains et matériels pour curer les restes et assainir les canaux d'assainissement sanitaire, la mobilisation de camions de l'ONA de wilayas limitrophes pour enlever la montée des crues ainsi que la mobilisation d'une équipe technique spécialisée pour diagnostic de la situation et traitement des dégâts ayant touché les différentes infrastructures hydrauliques. Une équipe technique relevant de l'Organisme de contrôle technique de la construction hydraulique (CTH) qui entamera demain mercredi son travail a été également mobilisée. La Commission ministérielle annoncera après diagnostic complet et exacte de la situation des mesures complémentaires.

I. Chiheb

Constantine

Raccordement prochain de 149 zones d'ombre aux réseaux d'électricité et de gaz naturel

Pas moins de 149 zones d'ombre de la wilaya de Constantine seront raccordées aux réseaux d'électricité et de gaz naturel «d'ici juin 2021». Sur 200 zones d'ombre recensées dans la wilaya de Constantine, 149 localités, totalisant 5087 habitants, seront approvisionnées en électricité et gaz naturel «d'ici juin 2021», pour un investissement de l'ordre de 120 millions de dinars, a indiqué le chef de service des travaux de raccordement auprès de cette entreprise, Badis Khnien. Ces projets, devant améliorer le cadre de vie des habitants de ces zones enclavées, seront réceptionnés sur trois étapes, avec 21 opérations, dont la réception est prévue à la fin de l'année en cours, 62 autres programmés au cours du premier semestre de l'année 2021 et 66 opérations pour le 2e semestre de la même année. Sur l'ensemble des projets de dotation en énergie, inscrits au profit des zones d'ombre de la wilaya, 75 opérations ont été programmées pour le raccordement au réseau de gaz naturel et 74 autres concerneront l'approvisionnement en électricité. Depuis le lancement des travaux de ces projets, au mois d'octobre dernier, neuf zones d'ombre ont été raccordées au réseau de gaz naturel à travers les différentes communes de la wilaya de Constantine, entre autres, les localités Belkarfa (Ain Smara)

Ain Kessiba (Béni Hamidene) et Kouachi Khier (El Khroub), a fait savoir M. Khnien. Actuellement, les travaux de raccordement par cette énergie sont en cours de réalisation dans 31 localités, entre autres Bouzar et Khanaba (Ibn Badis) Saïfi et Slimani (Zighoud Youcef) Douar Tbabla et Douar Beni Teldjoun (El Khroub) et Bir Krates (Ain Abid). Les travaux de raccordement des zones d'ombre Temamssa et Chaouch (Ain Abid), Douar Dhabbia, Aatappa, Saiadia, Oum Mroudj, Ben Zekri, Ain Khimouti et Staih (Didouche Mourad), ainsi que Arif et Deraouch (El Khroub) seront lancés «prochainement, après achèvement des démarches administratives». S'agissant des projets portant approvisionnement en électricité de 74 zones d'ombre, la même source a révélé que 20 opérations portant raccordement de plus de 700 foyers ont été mises en service à travers les localités de Guessasma (Ain Abid), Guattar Laïch et Hemaïd (Ain Smara), Djerrada, Ain Nechama et Nouassera (Messaoud Boudjeriou), entre autres. Huit autres opérations sont également en chantier, alors que 28 autres sont au stade d'octroi de marché, tandis que 18 projets sont en cours d'études et de finalisation des démarches d'usage.

M. E. H.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BISKRA

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE OULED DJELLAL

COMMUNE DE DOUCEN

NIF:- 098407095074614

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 l'alinéa 02 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

- VU l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n°14/2020 publier le : 16/11/ 2020,
- VU le pv d'ouverture des plis N° 75 /2020 le 25/11/2020
- VU le pv d'ouverture des plis des offres techniques N°108 le 06/12/2020
- VU le pv d'ouverture des plis des offres financières N°112 le 16/12/2020

Concernant l'opération :

approvisionnement alimentaire pour les restaurants scolaires avec consommables pour 2021

Le président de l'assemblée populaire la commune de doucen ,informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ci dessus

Que le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

N°	fournisseur	Intitulé du projet	Note obtenue	Montant en TTC	Délai de réalisation	Critère de choix
01	تجارة بالجملة للمنتجات المرتبطة بتغذية الإنسان بوزنية محمد عبد الحكيم	approvisionnement alimentaire pour les restaurants scolaires avec consommables pour anne 2021	70	35 917 201 ,65 DA	150 Jours	L'offre économiquement la plus avantage Moins disant

Les autres soumissionnaires qui sont intéressés, invitées au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance de résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offres techniques et financières .

Les entreprises contestent ce choix pouvant introduire un recours dans un délai de 10 jour à compter de la première parution de cette avis dans les journaux nationaux , auprès de la commission communale des marchés publics conformément à l'article 82 l'alinéa 02 du décret présidentiel n°15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

Oran

Projet de rénovation de la conduite du transfert d'eau potable du barrage du Chellif vers Aïn El Bia

La Direction des ressources en eau de la wilaya d'Oran a inscrit un projet de rénovation de la conduite de transfert d'eau du barrage de Chlef (Mostaganem) vers Aïn El Bia dans la daïra de Bethioua (Oran).

Ce projet a constitué une des priorités lors de la dernière réunion des directeurs des ressources en eau avec le ministère de tutelle, a relevé M. Boumediène organisée mardi par l'agence du bassin hydrographique oranais Chott Chergui et consacrée à l'enquête nationale sociale pour améliorer le service public de l'eau, indiquant que l'eau reçue par l'actuelle conduite en acier est de couleur jaune à rougeâtre. Le directeur des ressources en eau a fait savoir que le coût du projet de renouvellement de cette canalisation de 20 km est estimé à pas moins de 3 milliards DA et que le ministère de tutelle a proposé la concrétisation de cette opération par étapes eu égard à l'importance de l'enveloppe financière qu'elle nécessite.

En marge de cette rencontre avec la presse, le directeur de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), Oussama Helaili, a affirmé que la réalisation de ce projet apportera une solution radicale au problème de changement de la couleur de l'eau, engendré par la défectuosité de la conduite en acier, notamment en cas de haut débit. M. Helaili rassure encore une fois les consommateurs que malgré le changement de sa couleur, une eau pareille est consommable, car le taux de fer ne constitue pas une menace pour la santé, en s'appuyant sur le constat des laboratoires de la SEOR qui effectuent quotidiennement des analyses sur la qualité de l'eau fournie au consommateur.

Lehouari K.



200 personnes nécessiteuses bénéficient de vêtements et de couvertures

Quelque 200 personnes nécessiteuses bénéficient de vêtements, de couvertures, de matelas et autres, dans la wilaya d'Oran, dans le cadre de la campagne «un hiver chaud», organisée par le conseil Souboul El Kheirat, relevant de la direction des affaires religieuses et wakfs. Cheikh

Bachir Bahri a indiqué que la campagne, lancée fin novembre dernier, comporte divers effets pour l'hiver collectés auprès des bienfaiteurs. Cette campagne de solidarité, qui se poursuit tout au long de la saison hivernale, cible les pauvres, les orphelins et les veuves dans différentes com-

munes de la wilaya, notamment les zones d'ombre. Par ailleurs, le conseil Souboul El Kheirat distribue, dans le cadre de cette campagne, 150 repas chauds par jour aux sans-abri, aux passants et aux pauvres. Afin de faire bénéficier un grand nombre possible de personnes dans le besoin, cette

instance caritative lance un appel aux citoyens sur son site Internet les exhortant à faire don de denrées alimentaires, de vêtements d'hiver et autres fournitures au niveau de la mosquée Emir Abdelkader de haï El Barki.

L. K.

Sidi Bel-Abbès

Exploitation du complexe sportif pour le versement des pensions de retraite

Les services d'Algérie Poste à Sidi Bel-Abbès exploitent les espaces du complexe sportif 24 Février pour le versement des pensions de retraite et d'ayant droit, offrant de meilleures conditions d'accueil en adéquation avec les mesures de prévention contre le coronavirus. Dans le cadre des efforts de lutte pour juguler la pandémie du Covid-19, alléger la pression que connaissent les bureaux de poste de la ville de Sidi Bel-Abbès, il a été décidé de constituer à titre exceptionnel des bureaux de poste au niveau du complexe sportif, de même qu'un bureau de poste itinérant à travers les quartiers, et ce, pour fournir des prestations dans des conditions idoines adaptées aux mesures de prévention sanitaire. Cette initiative intervient en application des instructions de la direction générale et du ministère de tutelle, durant la période allant du 20 au 25 décembre en cours, coïncidant avec la période de retrait des pensions de retraite, notant que cette opé-

ration s'effectue de concert avec certains services administratifs concernés. Il a été décidé, à la faveur de cette initiative, la première du genre au niveau local, de consacrer un espace convenable doté de chaises et remplissant l'ensemble des conditions adaptées au protocole sanitaire en vigueur pour accueillir les retraités et ayant droits dans le confort nécessaire assurant la distanciation physique, la désinfection et le lavage des mains. Lancée il y a deux jours, cette opération a eu un écho favorable auprès des citoyens qui ont exprimé leur satisfaction quant à l'organisation et les facilités accordées lors du retrait des pensions, arguant avoir énormément souffert dans les derniers mois, notamment avec les longues files d'attente au niveau des bureaux de poste et surtout la peur de contracter le virus et souhaitant bénéficier de meilleures conditions en perspective dans le cas où la crise sanitaire se poursuivra.

Mostaganem

Remise prochaine des clés de 12 000 logements publics locatifs

Les clés de 12 000 logements publics locatifs (LPL) seront remises, prochainement, à leurs bénéficiaires de différentes communes de la wilaya de Mostaganem, a annoncé le wali, Aïssa Boulahia, qui a indiqué que le quota est composé de 12 000 logements sociaux, dont les listes des bénéficiaires ont été affichées dernièrement dans les différentes communes et se trouvent actuellement au niveau des commissions de recours pour trancher définitivement dans les tous prochains jours. Concernant la formule des logements promotionnels aidés (LPA), le même responsable a fait part d'un grand programme en cours de réalisation, signalant que des listes de bénéficiaires ont été affichées récemment et se trouvent actuellement au stade des recours. La wilaya de Mostaganem fait face à un problème d'assiettes foncières pour la réalisation de projets de logements, en raison de la nature juridique des terres, qui sont généralement agricoles, forestières ou près de la côte, ce qui a engendré la non-domiciliation d'un programme de 2450 logements. M. Boulahia a indiqué qu'une commission multisectorielle a été installée, dernièrement, pour étudier les solutions possibles afin de trouver des sites pour ces logements, dont notamment la possibilité de les transférer vers une nouvelle zone d'extension urbaine à El Hachem. Il a ajouté que la moitié du programme inscrit dans le cadre de l'aide à l'habitat rural n'a pas été concrétisée, pour la même raison, à savoir la non disponibilité d'assiettes foncières, ce qui représente un véritable handicap pour le nouveau quota dont la wilaya a bénéficié, soit 350 aides. Les autorités locales ont distribué, cette année, 5056 logements dont 2000 de type location-vente et 1514 LPL, ainsi que 1028 décisions d'aides à l'habitat rural.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE DJELFA

DAIRA DE SIDI LADJEL

COMMUNE DE SIDI LADJEL

CODE FISCALE : 098417195149316

1^{ère} MISE EN DEMEURE

L'entreprise des grands travaux public représentée par monsieur

SAID YOUSEFI sis à rue martyre aoune allah el amin - commune megrane-EL OUED-

titulaire du marché n° 06 du : 16/08/2020 approuvé le : 28/07/2020 sous n° 70/2020

relatif au RENETEMENTS DES VOIRIES CITE ENNASSER SIDI LADJEL est mise en

demeure par le président d'APC de sidi ladjel sous huitaine (huit 08 jours) à partir de la

première parution de cet avis dans la presse nationale et bulletin officiel des marchés

de l'opérateur public de démarrage les travaux.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront appliquées à l'encontre de l'entreprise.

Les hommes de Néandertal auraient hiberné pour survivre au froid extrême

C'est une grande interrogation pour les chercheurs : comment nos ancêtres ont-ils survécu à des périodes de froid extrême ? Des scientifiques ont apporté, ce mois-ci, un début de réponse. Et si les premiers hommes avaient en fait hiberné ? L'hypothèse ressemble à «de la science-fiction», reconnaissent les auteurs de l'étude parue dans la revue *L'Anthropologie*. Mais après tout, beaucoup de mammifères hibernent. Les loirs comme les hérissons profitent de l'hiver pour ralentir leur métabolisme. Ils baissent leur température corporelle ainsi que leur taux respiratoire, et puisent pendant des mois dans leurs réserves de graisses. Cette technique leur permet de survivre au froid et au manque de nourriture. Et il n'est pas impossible que nos ancêtres l'aient utilisée. Les chercheurs ont étudié des squelettes vieux de 400 000 ans venant de la Sima de los Huesos («le gouffre aux ossements»). Cette grotte du nord de l'Espagne est l'un de sites les plus riches en fossiles au monde. On estime qu'elle contient les plus vieux restes identifiés d'hommes de Néandertal.

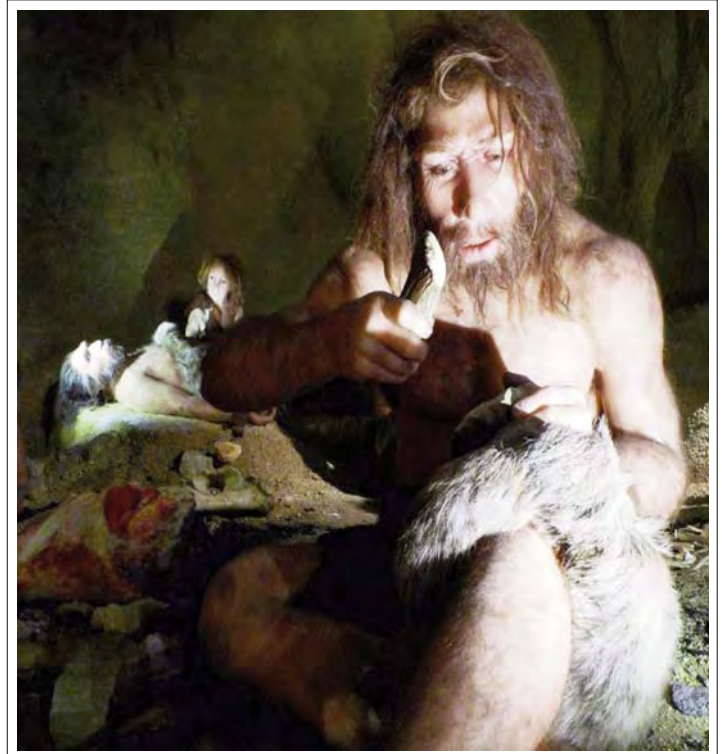
Des lésions communes avec d'autres mammifères

Sur ces os, les chercheurs ont relevé des lésions qui semblent indiquer une perturbation de la croissance osseuse pendant plusieurs mois. Ces lésions sont exactement les mêmes chez les animaux pratiquant l'hibernation. La théorie des scientifiques est donc la

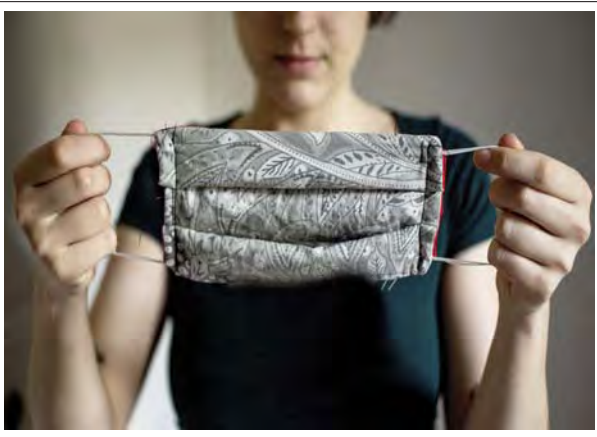
suivante : pendant des mois chaque année, nos ancêtres se sont plongés «dans des états métaboliques qui les ont aidés à survivre à des périodes glaciales et sans nourriture en puisant dans leurs réserves de graisse», écrivent-ils. L'hypothèse est encore loin d'être confirmée. Mais les premiers résultats sont concluants : «Nos travaux rattachant ces lésions osseuses aux conséquences de l'hibernation sont cohérents avec les arguments génétiques et le fait que les hominidés de Sima de los Huesos ont vécu pendant une glaciation extrême», argumentent les chercheurs dans la présentation de leur étude.

Des contradictions

Les auteurs n'échappent tout de même pas à certains contre-arguments. Par exemple, les peuples Inuit et Sami, vivant à la même période, n'hibernaient pas. Ils faisaient pourtant face aux mêmes conditions climatiques. A ce phénomène, les chercheurs avancent une explication : selon eux, les poissons gras et les rennes servaient de nourriture aux inuits et aux samis pendant l'hiver. Ils n'avaient donc pas besoin d'hiberner. En revanche, autour de la zone de la Sima de los Huesos, la nourriture était beaucoup plus rare. Les hommes présents ont été forcés de s'adapter. «Une stratégie d'hibernation aurait été la seule solution pour passer des mois dans une grotte lors d'un hiver glacial», insistent les auteurs de l'étude, dont les propos sont rapportés par *The Guardian*. D'autres analyses vont avoir lieu dans les mois suivants pour confirmer - ou non - cette hypothèse.



Covid-19 : L'efficacité des masques en tissu mise à mal par une étude



Selon une étude de l'American Institute of Physics, un masque en tissu ordinaire laisse passer environ 3,6% des gouttelettes émises par ceux qui les portent. C'est assez pour contaminer

quelqu'un à moins de deux mètres. Les masques en tissus ne suffisent pas à nous protéger du coronavirus. C'est ce qu'il ressort d'une étude publiée ce mardi 22 décembre par l'American Institute of Physics, et relayée par L'Express. Les chercheurs ont testé cinq masques différents et constaté que le masque en tissu ordinaire laissait passer environ 3,6% des gouttelettes. Un pourcentage suffisant pour contaminer une personne qui se trouve à moins de 1,83 mètre de soi (6 pieds), surtout si une personne ayant le virus éternue ou tousse.

Covid-19 et masques : les tissus à privilégier et ceux à éviter

«Un masque aide vraiment, mais si les gens sont très proches les uns des autres, il y a encore une chance de propager ou de contracter le virus. Ce ne sont pas seulement les masques qui aideront. C'est à la fois les masques et la distanciation», a assuré l'un des auteurs de l'étude, Krishna Kota, professeur à la New Mexico State university. Lorsque l'on porte un masque en tissu, il faut compléter avec un strict respect de la distanciation sociale. Au cours de l'expérience des chercheurs,

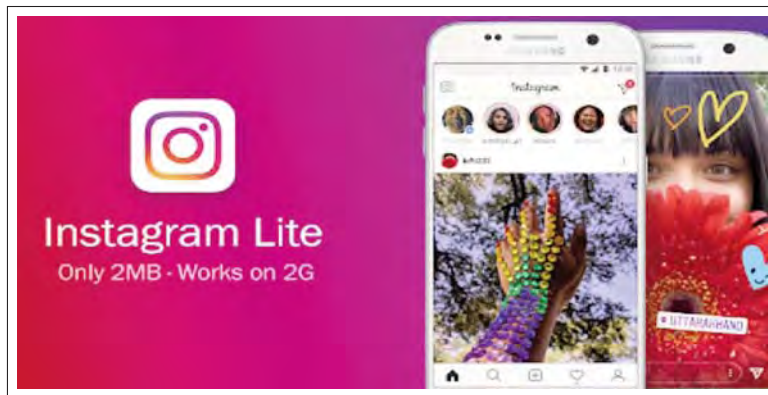
seul le masque N95, l'équivalent américain du FFP2, a arrêté 100% des gouttelettes. Lors qu'on porte un masque en tissu, ou même un simple masque chirurgical, il faut donc veiller à minimiser les interactions sociales frontales et à se tenir à distance. Un seul éternuement peut transporter jusqu'à 200 millions de minuscules particules virales, selon la maladie du porteur. Même si un masque bloque un pourcentage énorme de ces particules, une quantité suffisante pourrait s'échapper pour rendre quelqu'un malade si cette personne est proche du porteur.

«Une protection substantielle, mais incomplète»

«Le port d'un masque offrira une protection substantielle, mais incomplète, à une personne sensible en diminuant le nombre de gouttelettes d'éternuements et de toux en suspension dans l'air qui, autrement, entreraient dans la personne sans le masque. Il faut envisager de minimiser ou d'éviter, si possible, les interactions humaines en face à face ou frontales», conclut Krishna Kota.

Instagram dévoile sa nouvelle application «lite» et elle ne pèse que 2 Mo

L'on consomme aujourd'hui la data sans s'en rendre compte ou presque. Tout le monde n'est cependant pas logé à la même enseigne. Pour certains, la connectivité est inexistante, ou presque. Chaque Mo devant être soigneusement consommé. Si les pays développés disposent d'infrastructures suffisamment développées pour proposer à tout un chacun, ou presque, une connexion à internet, ce n'est pas le cas partout. Certaines régions restent encore à l'écart et dans ces endroits, le simple fait de parvenir à se connecter relève du miracle. L'on fait alors très attention à la manière dont on consomme la data. Certaines applications mobiles l'ont bien compris. C'est le cas d'Instagram avec sa nouvelle application Instagram Lite. Tous les pays, toutes les régions d'un même pays parfois, n'ont pas nécessairement accès à une connexion à internet rapide et stable. C'est pour cette raison que certaines entreprises ont développé des versions «lite» («légères») de leurs applications, pour une empreinte plus faible et un fonctionnement global moins gourmand aux utilisateurs vivant dans ces régions. Aujourd'hui, Instagram revient avec une nouvelle version «lite» qui n'affiche que 2 Mo sur la balance. Et si vous vous demandez pourquoi ceci semble familier, c'est parce qu'Instagram



avait justement retiré son application «lite» des stores d'applications il y a quelques mois. La plate-forme avait alors annoncé qu'elle travaillait sur une toute nouvelle version. Celle-ci est désormais prête, elle vient d'être officialisée. Au petit détail près qu'elle n'est apparemment, pour l'heure, disponible qu'en Inde.

Seulement 2 Mo, avec les fonctionnalités principales

L'application Instagram Lite fonctionne comme l'application classique, les utilisateurs ont accès à toutes les fonctionnalités principales comme le fil d'actualités et les Stories. Mais pour gagner en

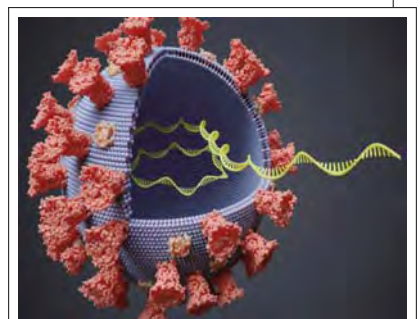
légèreté, les nouvelles fonctionnalités, plus accessoires, comme Reels et IGTV, ont été retirées. Tout comme les stickers basés sur la réalité augmentée que vous pouvez normalement intégrer en publiant vos Stories. Mais pour le reste, tout est fonctionnel. Difficile de savoir si Instagram a prévu de proposer son application dans d'autres régions du monde, y compris en dehors des pays en voie de développement. Parce que, soyons clair, avoir une application «lite» de ce genre pourrait être très utile à certains utilisateurs dans des pays où la connexion à internet n'est pas un souci. Surtout à celles et ceux qui se contentent de lire leur fil d'actualité et/ou de publier du contenu de temps à autre.

Variante du coronavirus : un patient immunodéprimé à l'origine de la mutation ?

L'infection chronique d'un patient immunodéprimé pourrait être à l'origine de l'émergence de la nouvelle variante du virus détectée au Royaume-Uni, qui se diffuserait plus vite que la souche initiale du SARS-CoV-2. Alors que la campagne de vaccination est sur le point de débuter, une nouvelle variante du coronavirus, qui serait plus contagieuse, vient d'émerger au Royaume-Uni. S'il est dans la nature d'un virus de muter en fonction du milieu dans lequel il évolue, selon Futura Santé, concernant l'origine de cette nouvelle souche du SARS-CoV-2, l'hypothèse qui semble l'emporter pour l'instant dans la communauté scientifique est celle de l'infection chronique d'un patient immunodéprimé. En effet, les malades ayant de faibles défenses immunitaires reçoivent souvent des transfusions de sang de personnes guéries du virus afin de leur transmettre leurs anticorps. Une technique médicale qui pourrait entraîner une présence anormalement longue du virus dans l'organisme et se traduire par une sélection du virus et des variations au sein de son ARN, un acide nucléique présent chez pratiquement tous les êtres vivants, et aussi chez certains virus.

Des mutations dues aux anticorps reçus par transfusion sanguine

On sait déjà grâce à deux articles publiés dans les revues scientifiques *Cell* et le *New England Journal of Medicine* qu'au moins deux patients ont fait l'objet d'une infection prolongée au coronavirus en recevant des anticorps par transfusion sanguine. Futura Santé assure que les analyses sur ces patients corroborent l'hypothèse de sélection du coronavirus. En effet, l'infection anormalement longue et l'apport d'anti-corps se traduisent par des mutations et des délétions, remaniements chromosomiques, plus nombreuses. Ces cas pourraient être plus nombreux que ceux connus et rapporté par les revues scientifiques et avoir entraîné la création de cette nouvelle souche du coronavirus. Nommée «B.1.1.7» par les chercheurs, elle s'avérerait certes plus contagieuse, mais n'engendrerait heureusement pas de forme plus graves de la maladie. Les responsables britanniques ont déclaré que le nouveau variant était jusqu'à 70% plus transmissible et qu'il aurait contribué à augmenter le taux de reproduction effectif (R) de virus de 0,4 point ou plus au Royaume-Uni.



Sahara occidental

Le Conseil de sécurité de l'ONU insiste sur l'urgence de la relance du processus politique

Plusieurs membres du Conseil de sécurité ont souligné lundi l'urgence de reprendre le processus politique au Sahara occidental, à l'arrêt depuis 2019, appelant les partis au conflit, le Front Polisario et le Maroc, à revenir à la table des négociations sans préconditions.

À l'issue d'une réunion du Conseil sur les derniers développements au Sahara occidental, l'Afrique du Sud a, par la voix de son ambassadeur à l'ONU, Jerry Matjila, exprimé son «impatience» quant à la nomination d'un nouvel envoyé du secrétaire général onusien, pour «soutenir les négociations et la reprise du processus politique». «L'Afrique du Sud attend avec intérêt la nomination d'un nouvel envoyé personnel du secrétaire général» pour le Sahara occidental, poste vacant depuis plus d'un an, «pour appuyer les négociations et relancer le processus politique», a déclaré M. Matjila à l'issue de ces consultations tenues à huis clos. Les deux parties en tant qu'Etats membres de l'UA, a-t-il poursuivi, «doivent préparer les conditions pour un nouveau cessez-le-feu, en étroite coordination avec le Conseil de paix et de sécurité de l'UA, conformément à toutes les dispositions pertinentes de son protocole, pour parvenir à une solution juste et durable du conflit» qui assure au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination. Déplorant l'absence d'un nouvel émissaire onusien, l'ambassadeur Matjila, dont le pays assure la présidence tournante du Conseil de sécurité, a indiqué que le Conseil et la communauté internationale devraient «envisager toutes les méthodes alternatives et pacifiques pour faire avancer la voie politique». Après une intense médiation qui a ravivé l'espoir de paix au Sahara occidental, le processus onusien se trouve depuis mai 2019 dans l'impasse depuis le départ de l'envoyé personnel, Horst Kohler, à qui l'ONU tarde à nommer un successeur. L'appel au respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination a été fortement réaffirmé par l'Allemagne, la Russie et le Royaume-Uni qui ont exprimé leur opposition à

la décision unilatérale du président américain sortant, Donald Trump, de reconnaître la prétendue souveraineté du Maroc sur ce territoire. L'Allemagne, qui a demandé la tenue de cette réunion, a fait part de la frustration des sahraouis face au gel du processus de paix, appelant à cette occasion à concrétiser leurs aspirations. Son ambassadeur à l'ONU, Christoph Heusgen, a déclaré dans ce sens : «Pour nous, résoudre les conflits pacifiquement, c'est suivre les règles, mettre en œuvre les résolutions de l'ONU et appliquer le droit international.» L'ambassadeur d'Allemagne a exprimé en outre la préoccupation de son pays face au blocage du processus politique et à la dangereuse escalade du conflit. «Soutenir la Minurso est essentiel», a-t-il encore dit dans un tweet. Le Royaume-Uni a, de son côté, réitéré son appel à des négociations constructives permettant au peuple sahraoui de déterminer son avenir. La délégation belge auprès de l'ONU a souligné, pour sa part, que «le statut final du Sahara occidental sera déterminé par un processus conduit par l'ONU, conformément au droit international, à la Charte des Nations unies et aux résolutions du Conseil de sécurité onusien. «Nous appelons les deux parties à revenir à la table des négociations», a-t-elle insisté. Et la mission de la République d'Estonie a, elle aussi, également indiqué dans un tweet que l'Estonie «soutient les efforts du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, pour trouver une solution politique acceptable pour les deux parties au conflit (Maroc/Front Polisario) sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies». La Mission estonienne a réaffirmé également la position de l'Estonie qui «respecte une solution basée sur les normes interna-



tionales, les résolutions des Nations unies et le droit international». Au cours de cette réunion, la Chine, le Niger, la République dominicaine et la Tunisie ont renouvelé leur soutien à la reprise du processus onusien sous les auspices d'un nouvel émissaire que l'ONU doit désigner rapidement. Peu avant ces consultations, le porte-parole du SG de l'ONU, Stéphane Dujarric, a affirmé que la position des Nations unies demeurerait inchangée sur cette question. «Notre position sur les déclarations concernant le Sahara occidental n'a pas changé et nous continuons de croire qu'une solution peut être trouvée par un dialogue fondé sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité», de l'ONU, a déclaré M. Dujarric avant

le briefing du Conseil de sécurité. La réunion du Conseil de sécurité est intervenue au moment où les affrontements entre les deux parties au conflit ont repris, après que les forces militaires marocaines ont rompu le cessez-le-feu le 13 novembre dernier en agressant des manifestants sahraouis dans la zone tampon d'El-Guerguerat, au sud-ouest du Sahara occidental. Elle est survenue également dans le sillage de la reconnaissance le 10 décembre par l'administration Trump de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, moyennant la normalisation des relations maroco-israéliennes, une démarche vivement dénoncée à travers le monde sur fond d'appels au président élu Joe Biden de l'«annuler».

Maroc-Israël

Le régime marocain officialise la normalisation avec l'entité sioniste

La normalisation des relations entre le régime marocain et l'entité sioniste a été officialisée après l'atterrissage, mardi à Rabat, du premier vol commercial en provenance d'Israël aux termes d'un accord annoncé il y a 13 jours en violation du droit international et des décisions de l'ONU concernant les causes palestinienne et sahraouie. L'avion transportait une délégation israélo-américaine, à sa tête le gendre et conseiller du président américain Donald Trump, Jared Kushner. La délégation a été reçue par le roi Mohamed VI en présence notamment du PDG de la Société de financement du développement international des Etats-Unis, du Conseiller du roi et du chef de la diplomatie marocaine, Nasser Bourita. Auparavant, la délégation israélo-américaine avait effectué une visite au Mausolée Mohammed V. Au cours de cette visite, quatre accords ont été signés dans divers domaines entre le Makhzen et l'entité sioniste qui se sont engagés à reprendre «les contacts officiels», selon un communiqué du Palais royal rendu public à l'issue de la visite. Pour rappel, le régime marocain et l'entité sioniste avaient échangé des «bureaux de liaison diplomatiques», à la suite des accords d'Oslo de 1990 bien que ces bureaux aient été fermés après l'Intifadha palestinienne de 2000. Mais ils ont eu des contacts dans les coulisses et quelque 30 000 à 50 000 Israéliens continuaient de se rendre au Maroc chaque année, ce qui fait que l'accord de normalisation n'est qu'une simple officialisation. A l'issue de la visite de mardi, le Makhzen s'est engagé également à appliquer les décisions et mesures annoncées dans le «deal» du 10 décembre, conclu, rappelle-t-on, en contrepartie d'une reconnaissance par l'administration Trump de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental occupé. La décision

de Trump, annoncée dans un tweet, a été vivement dénoncée par de grandes personnalités américaines et à travers le monde y voyant «une trahison» et «une menace» pour la sécurité dans la région. Des appels ont été également lancés à travers le monde pour l'annulation de la démarche de Trump, qui viole les décisions du Droit international, la charte des Nations unies, et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité onusien, d'autant plus que le président américain sortant compte ouvrir un «consulat» dans la ville sahraouie occupée de Dakhla. Dans ce contexte, le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smaïl Chergui, a estimé lundi dernier que le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, aurait dû saisir le conseiller juridique pour rendre un avis concernant l'ouverture de représentations diplomatiques dans un territoire non autonome. S'agissant de la récente annonce de Trump, M. Chergui a indiqué que la réaction du Secrétaire général de l'ONU a été «claire et sans équivoque» en affirmant que le statut du Sahara occidental reste inchangé et ne peut changer en fonction de décisions unilatérales. Et au Maroc même, la normalisation des relations entre le Makhzen et l'entité sioniste a suscité des réactions de la population et d'ONG marocains qui ont exprimé leur indignation et «un sentiment d'humiliation», en dénonçant, un «désastre» et une «trahison» de la cause palestinienne. En parallèle, plus de 200 scientifiques, universitaires, hommes politiques ou encore juristes marocains avaient signé la semaine passée une pétition dans laquelle ils «condamnent la normalisation des relations diplomatiques» entre le régime marocain et l'entité sioniste, et assurent que «la cause palestinienne demeure au centre des préoccupations des Marocains».

Niger

Elections générales : la Cédéao annonce le déploiement prochain de 90 observateurs

En prélude des élections présidentielles au Niger, dont le premier tour aura lieu le 27 décembre, en même temps que les législatives, la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a annoncé, mardi, le déploiement prochain d'une mission de 90 observateurs dans le pays pour superviser ces scrutins, selon un communiqué de la Cédéao. Cette mission sera dirigée par Namadi Sambo, ancien vice-président du Nigeria. Son observation va porter notamment sur «la régularité, la transparence, l'équité et le bon déroulement de la présidentielle et des législatives», a précisé le communiqué. A l'issue du scrutin, «la mission d'observation électorale de la Cédéao exprimera

son opinion et formulera, si nécessaire, des recommandations à l'endroit des différentes parties prenantes au processus électoral», a indiqué l'institution. Elle a enfin lancé un appel aux 30 candidats dont les dossiers ont été validés pour participer à la présidentielle du 27 décembre prochain au Niger, «afin que le scrutin se déroule dans la paix, la quiétude, la sérénité et la cohésion nationale». Au total, 30 candidats se sont lancés depuis le 5 décembre pour la campagne à la conquête des suffrages de quelque 7,4 millions d'électeurs nigériens pour, notamment, le fauteuil de la magistrature suprême le 27 décembre. Parmi ces candidats aux présidentielles, figurent Bazoum Mohamed, du Parti nigérien

pour la Démocratie et le Socialisme (PNDS-Tarayya, au pouvoir), Seini Oumarou, du Mouvement national pour la Société de Développement (MNSD, majorité au pouvoir), Albadé Abouba, ancien ministre d'Etat dans l'Agriculture et l'Elevage, du Mouvement patriotique pour la République (MPR-Jamhuriya, majorité au pouvoir), ainsi que le candidat du Renouveau démocratique et républicain (RDR Tchanji, opposition), Mahamane Ousmane, premier président démocratiquement élu du Niger (1993-1996) et ancien président de l'Assemblée nationale (1999-2004). M. Issoufou, en fin de mandat, a déclaré ne pas briguer un troisième.

Ahsene Saaid / Ag.

Soudan

Le secrétaire américain au Trésor attendu le 6 janvier à Khartoum

Le secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, se rendra le 6 janvier à Khartoum, a annoncé mardi le ministre soudanais des Affaires étrangères. «Le secrétaire américain au Trésor rencontrera le général Abdel Fattah al-Burhane, président du Conseil de souveraineté, le Premier ministre Abdullah Hamdok, et des responsables des ministères des Finances, de l'Irrigation et des Affaires sociales» a déclaré à l'agence de presse Suna Maha Ayoub, directrice du département Amérique du Nord du ministère. Au menu des entretiens, figureront la «situation économique, l'aide des Etats-Unis et le remboursement de la dette, qui s'élève à 60 milliards de dollars», a-t-elle ajouté. Selon le ministère soudanais de la Justice, «le montant total de l'aide directe et indirecte approuvée avec cette législation en faveur du Soudan s'élève à 1,1 milliard de dollars (0,9 milliard d'euros), ce qui est distinct du milliard de dollars que les Etats-Unis se sont engagés à verser à la Banque mondiale pour payer les arriérés du Soudan envers la banque».

Allemagne

Un embargo sur les armes contre la Turquie «est incorrect», selon le ministre allemand des Affaires étrangères

Le ministre allemand des Affaires étrangères, Heiko Maas, a estimé qu'un embargo sur les armes contre la Turquie, un «allié» de l'Otan «est incorrect». «Je trouve qu'un embargo sur les armes contre la Turquie est stratégiquement incorrect, a dit le chef de la Diplomatie allemande, cité par l'Agence de presse DPA. Il n'est pas facile de l'appliquer contre un allié de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Nous avons vu que la Turquie, un allié de l'OTAN, qui n'a pas pu acheter des missiles américains, achète facilement des missiles russes», a-t-il ajouté. Le gouvernement grec avait proposé, lors du sommet des dirigeants de l'Union européenne, d'appliquer un embargo sur les armes contre la Turquie à cause de sa politique en Méditerranée orientale. Les pays de l'UE ont refusé la proposition, rappelle l'agence de presse, Anadolu.

Etats-Unis

Kamala Harris remplacée au Sénat par le fils d'immigrés mexicains Alex Padilla

Le remplaçant au Sénat américain de la vice-présidente élue, Kamala Harris, a été dévoilé mardi: il s'agit d'Alex Padilla, qui deviendra le premier Hispanique à représenter la Californie à la chambre haute des Etats-Unis. Fils d'immigrés mexicains, Alex Padilla, 47 ans, a été désigné par le gouverneur de Californie, Gavin Newsom, qui le qualifie de «guerrier pour le droit de vote et le rêve américain» dans un communiqué. Sa nomination intervient après des mois d'intense lobbying parmi les démocrates de Californie, un Etat où la minorité hispanique représente 40% de la population, en vue de désigner le remplaçant de la future vice-présidente des Etats-Unis. Elevé par un père cuisinier et une mère femme de ménage, Alex Padilla a grandi dans un quartier de Los Angeles touché par la violence des gangs. Il a travaillé un temps comme ingénieur informatique sur des logiciels pour satellites avant d'entrer en politique à la fin des années 1990, à un moment où les discours anti-immigration fleurissaient en Californie.

Festival local de théâtre professionnel à Guelma 1^{er} prix à la pièce «Nesstenaw fi el hit» de Bordj Bou Arreridj

La pièce Nesstenaw fi el-hit de l'association culturelle Numidie de Bordj Bou-Arreridj a remporté la première place du festival culturel local du théâtre professionnel de Guelma dont cette 12^e édition 2020 a été exceptionnellement virtuelle à cause du Covid-19, a-t-on appris du commissaire du festival, Rachid Djerour.



Cette première place assure à la troupe sa participation au festival national du théâtre professionnel à Alger et des prix d'encouragement seront décernés aux autres troupes. La seconde place de ce festival local tenu du 17 au 21 décembre courant est revenue à la pièce *Sine Nemmi* de la compagnie théâtrale Machahou de Tizi-Ouzou tandis que la troisième place est allée à *Peinture spéciale* coproduite par la coopérative culturelle Teftika pour le théâtre et les arts et le théâtre régional d'El Eulma (Sétif). Le jury s'est basé, dans son évaluation, des six spectacles en lice sur des critères artistiques, esthétiques et techniques incluant le texte, la scénographie et le jeu des comédiens, a déclaré le jury composé de Lotfi Bensebaa (président), Abdelouahab Bouhamam et le Dr Kenza Mebarki dans son communiqué publié mardi sur la page officielle du théâtre régional de Guelma (TRG) Mahmoud-Triki. Le jury a salué les efforts déployés par l'équipe d'organisation pour cette édition numérique incluant la tenue de conférences animées par une pléiade de professionnels du théâtre arabe sur le thème du «théâtre et de la culture» et «la diffusion des spectacles sur les pages Youtube et Facebook du TRG». Le festival culturel local de théâtre professionnel de Guelma est une manifestation annuelle qui met en lice des troupes opérant dans les wilayas de l'Est, du Sud-Est et du Centre pour un ticket de qualification au festival national de théâtre professionnel à Alger.

M. Toumi / Ag.

Littérature «Un jour idéal pour mourir», un roman de Samir Kacimi traduit vers le français

Le roman *Un jour idéal pour mourir*, une oeuvre sur la vie et la mort dans une société usée par ses contradictions, de l'écrivain Samir Kacimi a été traduit vers le français par Lotfi Niya et publié récemment en Algérie aux éditions Barzakh. Sorti en 2009 dans sa version originale en langue arabe sous le titre de *Yaoum raï li-lmaout*, ce roman, édité en premier chez l'édition ACTE SUD en France (propriétaire des droits de traduction), raconte la mésaventure d'un journaliste quadragénaire qui, après avoir vu ses aspirations et ses rêves se volatiliser, décide de se jeter du haut d'un immeuble dans la banlieue d'Alger. Pour que la presse parle de lui et de son suicide inabouti, Halim Bensadek s'est écrit une lettre qu'il s'était envoyée à sa propre adresse en expliquant les raisons de cette entreprise désespérée. Son ami Omar Tounba a également décidé de mettre fin à ses jours après avoir perdu tout espoir d'épouser sa petite amie, malgré sa forte personnalité censée, pourtant, lui permettre de surmonter les différentes épreuves difficiles de la vie. Mais Halim, ce «pauvre» intellectuel aux principes incompatibles avec une société recluse et guidée par ses instincts, n'a pas réussi à mettre en oeuvre son «plan suicidaire». Le roman s'arti-

cule dans son intégralité autour de ces deux protagonistes, décrits comme des exemples de personnes inactives dans une société cynique. En filigrane, cette fiction de 117 pages se lit comme un récit intrigant de la vie et de la mort dans un dualisme fascinant et philosophique, invitant à interroger le réel par la fiction et l'absurde. Soutenu par description aiguisée et construction originale, le roman porte un regard critique sur les dérives d'une société en perte de repères, que l'auteur et narrateur de cette fiction restitue en bravant sans ambages les interdits qui l'étouffent. À travers l'histoire du journaliste, l'auteur dresse une autopsie d'une société, éprouvée par ses propres contradictions et décrite dans ses maux et interdits que l'auteur a su adoucir en usant d'images fortes, d'humour et d'ironie. Avocat de formation et journaliste de métier, Samir Kacimi, né en 1974 à Alger, est l'auteur de plusieurs romans notamment *Un jour idéal pour mourir*, *Kitab el Machaa*, grand prix Assia-Djebar du roman en langue arabe en 2016 ou encore *L'amour au tournant* traduit en français et publié en Algérie et en France. Natif d'Alger et établi en France, Lotfi Niya a traduit plusieurs oeuvres d'auteurs algériens à l'image de Bachir Mefti et H'mida Ayachi, entre autres.

UNESCO L'impact de la Covid-19 sur la culture «plus sévère que les précédentes évaluations»

L'impact de la crise sanitaire de Covid-19 sur le secteur de la culture et sur les professionnels de la culture se révèle être «plus sévère que les précédentes évaluations», a indiqué un communiqué de l'Unesco appuyés par des données recueillies récemment. Dans un nouveau document d'orientation, l'Unesco estime que dix millions d'emplois seront perdus en 2020 dans l'industrie cinématographique, tandis qu'un tiers des galeries d'art auraient réduit leur personnel de moitié pendant la crise. Le marché mondial de l'édition devrait, quant à lui, accusé une baisse de 7,5%. L'Unesco a également publié un guide pratique intitulé : «La culture en crise : Guide de politiques pour un secteur créatif résilient» pour proposer des outils destinés aux décideurs pour faire face aux défis auxquels sont confrontés les artistes et les professionnels de la culture pendant la pandémie. Le guide présente les trois principaux types d'interventions: le soutien direct aux artistes et aux professionnels de la culture, le soutien indirect aux industries culturelles et créatives et le renforcement de la compétitivité des industries culturelles et créatives. En réponse à la pandémie, l'Unesco a lancé un exercice de suivi mondial pour évaluer, entre autres, l'impact de la Covid-19 sur le secteur culturel, avec un outil sous forme de bulletin hebdomadaire. L'organisation a aussi initié une conversation mondiale entre professionnels et artistes, avec plus de 220 débats «RésilArt» dans plus de 75 pays, incluant des consultations avec les ministères de la Culture, la société civile et le secteur privé. En Algérie, de nombreux professionnels de la culture et responsables du secteur ont pris part à l'initiative «RésilArt» alors que le ministère de la Culture et des Arts avait décidé un soutien financier direct aux artistes en collaboration avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) et qui a touché plus de 3400 artistes.

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE CONSTANTINE

ADRESSE : 7 RUE RAYMONDES PESCHARD CONSTANTINE

NIF : 40 8015 0000 250 94

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Constantine lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacité minimal ayant pour objet :

" Acquisition de deux chargeurs sur pneus"

Conditions d'éligibilité :

L'appel d'offre faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse aux fabricants, concessionnaires agréés, distributeurs agréés et revendeurs agréés ayant :

- Un registre de commerce.
- Certificat d'agrément
- La moyenne du chiffre d'affaire annuelle des trois (3) dernières années (2017, 2018, 2019) supérieur ou égale à 8.500.000 DA
- Réalisé au moins deux (2) prestations similaires justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par un maître d'ouvrage.

NB:Conformément à l'article 87 du DP N°15/247 du Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, les micros entreprises ne peuvent pas soumissionnées suivant les besoins du service contractant suivant (Alinéa 04 Tiré 05).

Retrait du cahier des charges :

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet. Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulations contraires dans la convention de groupement.

Le cahier des charges sera retiré gratuitement auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Constantine, sise à 07, Rue Peschard Raymonde Coudiat- Constantine

Présentations des offres :

Les offres accompagnées des pièces exigées, devront être présentées conformément aux conditions décrites dans L'instruction aux soumissionnaires en trois plis distincts :

Dossier de candidature inséré dans une enveloppe séparée et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature »

Contenu de Dossier de candidature : est composé de :

- Une déclaration de candidature, remplie, datée et signée, qualité du signataire et cachet.
- Une déclaration de probité, remplie, datée et signée, qualité du signataire et cachet.

-Le statut de l'entreprise pour les personnes morales.

-Certificat d'agrément

-L'extrait du casier judiciaire N°03 de la personne engageant l'entreprise en cours de validité (original)

-Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS

-Copie de la carte d'identification fiscale.

- L'extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement portant la mention « non inscrit au fichier des fraudeurs

-Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'année 2019 pour les personnalités morales conformément à l'article 717 du code de commerce.

-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.

A/Capacités professionnelles : Le registre de commerce visé par le CNRC (copie électronique).

B/ capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) dernier années (2017, 2018, 2019) doivent être certifié par un commissaire aux comptes, pour les soumissionnaires ayant la personnalité morale, et déposés à l'inspection des impôts et les références bancaires.

C/ capacité technique

1-**Moyens humains** La liste des moyens humains à utiliser pour l'exécution du marché établie par l'entreprise (signée et cachetée) (Annexe 01)

2-**Moyens matériels :**

* Liste des moyens matériels à utiliser pour l'exécution du marché établie par l'entreprise (Annexe 02)

3- **Références professionnelles:**

Les références professionnelles du soumissionnaire des matériels similaires, (les attestations de bonne exécution, délivrées et signées par des maîtres d'ouvrages.

Conformément aux dispositions de l'article 69 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature seront exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Dossier de l'offre technique, inséré dans une enveloppe séparée et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « offre technique »

Contenu de l'offre technique :

-Une déclaration à souscrire dument remplie, datée et signée qualité du signataire et cachet.

-Le cahier des charges rempli, daté et signé avec la mention manuscrite «lu et accepté » et portant son paraphe.

-Un mémoire technique justificatif

-Liste des magasins de pièces de rechange installés dans la région EST du pays justifiés par un acte de propriété ou contrat de location notarié (Annexe 03)

-Liste des ateliers de réparation installés dans la région EST du pays justifiés par un acte de propriété ou contrat de location notarié (Annexe 04)

-Le cout de lot de pièces de rechange prévues dans le marché (annexe 05)

-Engagement de garantie.

-Engagement de livraison

Contenu de l'offre financière :

-La lettre de soumission suivant model ci-joint remplie, datée, signé et cachetée par le soumissionnaire.

-Le Bordereau des Prix Unitaires en hors taxes suivant model ci-joint remplie, datée, signé et cachetée par le soumissionnaire.

-Le détail quantitatif et estimatif suivant model ci-joint remplie, datée, signé et cachetée par le soumissionnaire.

- La récapitulation générale ci-joint remplie, datée, signée et cachetée

Les trois plis doivent être placés dans une enveloppe extérieure anonyme, portant la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITE MINIMALE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE CONSTANTINE

" Acquisition de deux chargeurs sur pneus"

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première publication

De l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marches de l'opérateur publics BOMOP ou la Presse.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour même de la date de dépôt des offres à 11h00 Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de Préparation des offres est Prorogée jusqu'au jour suivant.

La durée de validité des offres est équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, à compter de la date de leur dépôt.

**NUMEROS UTILES****Numéros Verts**

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Ait Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraine :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustani - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Ouest

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

5**20h50 : Les 100 lieux qu'il faut voir**

Alors que la France compte de nombreux châteaux et monuments qui font toute sa renommée, certains abritent derrière leurs murs de véritables perles de la nature. C'est notamment le cas de Vaux-le-Vicomte, œuvre fondatrice du jardin à la française, ou du Jardin de Massey,...

**23h45 : Rendez-vous avec Julien Clerc**

Lors d'un rendez-vous unique en son genre sur la scène du Théâtre du Châtelet, Julien Clerc a invité des artistes proches de lui à réinterpréter en duo ses plus grands hymnes. En 50 ans de carrière, il a en effet offert au public de nombreuses chansons restées dans les mémoires,...

3**21h05 : La belle et le clochard**

Belle est une superbe et adorable cocker, qui vit dans une bonne maison et a reçu une éducation stricte. Gâtée et chouchoutée, elle fait presque tout ce dont elle a envie. Les temps changent pour Belle lorsque ses maîtres ont un bébé. La chienne n'est plus au centre de l'attention...

6**20h55 : La panthère**

Dans l'aube dorée, une panthère hisse sur une branche d'olivier la carcasse d'un jeune éland du Cap tué dans la nuit. Chasseuse redoutable et mère d'une infinie patience, elle cache là une proie dont elle destine une portion à son petit, un mâle âgé de cinq mois...

arte**21h15 : Le grand bêtisier de Noël 2019**

Pour célébrer les fêtes de fin d'année, «Le Grand Bêtisier» propose un moment de rire et de bonne humeur. Au programme, les fous rires incontournables des animateurs préférés du petit écran, des candidats de jeux dans tous leurs états, des chutes magistrales,...

C8**22h45 : Jack le chasseur de géants**

Jack, un jeune fermier, se retrouve avec une poignée de haricots qu'un moine lui a donnés. Avec, pour seule consigne de leur éviter tout contact avec l'eau. Un orage plus tard, une des fèves se met à pousser jusqu'au ciel : elle vient d'ouvrir une porte d'accès à des géants dévoreurs de Terriens...

TFX**21h05 : La vie secrète des animaux du village**

Il était une fois un pittoresque village de France. Dans ses rues, tout paraît paisible. Pourtant, sur les toits et derrière les murs de pierres, à l'abri du regard des hommes, une multitude de petites bestioles, qui ont élu domicile ici, s'agitent. Grâce à des caméras ultrasophistiquées,...

4**22h00 : Enquête prioritaire**

Pour rendre les Champs-Élysées toujours plus attractifs et satisfaire les clients qui s'y promènent ou se pressent dans leurs boutiques,...

RMC STORY**21h05 : Top Gear France**

Bruce, Philippe et Tone se retrouvent en Ecosse pour rendre hommage à l'inventeur de l'asphalte : John McAdam. Durant ce roadtrip, ils vont devoir parcourir 700 kilomètres de route à travers les Highlands à bord d'une BMW M3 E46, d'une Honda S2000 et d'une Jaguar XKR...

RMC DÉCOUVERTE**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites	0776 88 22 38
------------------------	---------------

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja	0795 22 65 77
------------------------	---------------

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaid - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Ligue 1 (5^e journée)

La JSS surprenant leader, le CSC enfonce l'USMA

En l'absence du leader l'ESS, retenue par son match de la Coupe de la CAF au Tchad, la JS Saoura en a profité pour lui chiper la place de leader suite à son succès en déplacement à Magra grâce à des réalisations signées Hamidi (15' s. p.) et Messaoudi (63').

Le MCA confirme, pour sa part, sa belle entame du championnat, en allant battre le Rapid de Relizane chez lui par la plus petite des marges. Un succès acquis en seconde période, œuvre de Bourdim à la 51'. Autre équipe qui a réussi à s'imposer en dehors de ses bases : l'ASO Chlef large vainqueur de la JSMS sur le score sans appel de 4 à 1. Les Chélifiens se rachètent ainsi de fort belle manière, de leur défaite concédée la semaine dernière à domicile face à la JSK. Ils enfonce leur adversaire du jour dans la crise. En effet, cette lourde défaite laissera certainement des séquelles du côté de Skikda. L'USMA en déperdition, ne voit pas non plus le bout du tunnel. Les Rouge et Noir ont connu une nouvelle déconvenue à Constantine face au CSC. Pourtant, ils croyaient tenir le point du nul après avoir réussi à niveler la marque en seconde mi-temps par l'intermédiaire de Bouchina. Mais les Clubistes, pourtant évoluant à dix contre onze, sont parvenus à reprendre l'avantage dans les ultimes instants de la rencontre. Une défaite amère qui plonge l'USMA dans le doute et l'inconnu. Le staff technique a du pain sur la planche pour redonner la confiance à ses joueurs. Le CSC, pour sa part, tient



enfin sa première victoire de la saison. Tout comme le Paradou. Et quelle victoire ! Après avoir été menés par deux buts à zéro à la mi-temps face au CABBA, les Académiciens ont réalisé une «remontada» impressionnante pour l'emporter finalement (3-2), grâce à un but marqué dans le temps additionnel. Le derby de l'Ouest ayant opposé l'USMBA et le MCO, a été moins spectaculaire. Il s'est soldé sur un

score de parité (1-1). Tandis que l'US Biskra s'est contentée également d'un nul vierge face au nouveau promu le Widad de Tlemcen. En somme, une journée animée et intéressante marquée par du suspense et des remontées au score spectaculaire. Ce qui nous change quelque peu du début du championnat morose et monotone auquel on a eu droit.

Ali Nezloui

Résultats:

PAC 3-CABBA 2
CSC 2-USMA 1
JSMS 1-ASO 4,
NCM 0-JSS 2
RCR 0-MCA 1
WAT 0-USB 0
USMBA 1-MCO 1
Les matches OM-CRB, NAHD-ESS, JSK-ASAM sont reportés à une date ultérieure

Interdit d'accompagner l'USMA à Constantine Antar Yahia crie au scandale



Le feuilleton d'Antar Yahia avec l'USMA est loin de connaître son épilogue. On est même tenté de dire que le bras de fer s'est bel est bien installé entre les deux parties. Le nouvel épisode du feuilleton a eu lieu la veille du match face au CSC qui s'est déroulé hier après-midi pour le compte de la cinquième journée du championnat. La direction usmiste

a voulu pousser à sa manière l'ancien capitaine des Verts à la porte de sortie. Cela s'est traduit par cette instruction qui lui a été transmise pour l'interdire d'accompagner l'équipe fanion à Constantine. Cette décision a mis le directeur sportif des Rouge et Noir dans tous ses états.

Il a été tout simplement touché dans son amour-propre. À ses proches il n'a pas caché sa déception quant au traitement qu'est en train de lui réserver la direction de l'USMA, un club repris par le groupe Serport depuis le début de cette année. Il faut dire qu'Antar Yahia est sous le choc, surtout après que ses responsables lui ont signifié qu'il est désormais affecté vers les catégories jeunes. Cette décision a été rejetée illico presto par l'ancien défenseur central de la sélection nationale. À ses proches, il a confié ce qui suit : «Je ne comprends vraiment pas pourquoi l'on s'acharne sur ma personne au point de vouloir m'humilier. Les termes de mon contrat sont clairs. Il n'a jamais été question que je travaille au sein des catégories jeunes. Mes prérogatives sont bien claires. Je me demande

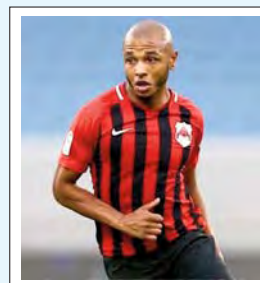
donc pourquoi l'on me sorte en ces moments précis cette histoire. Cela dit, si on ne veut plus de moi, qu'on vienne me le dire ouvertement. Je suis prêt à résilier à l'amiable mon contrat». À Antar Yahia, dont le traitement que lui réservent ses dirigeants ne font nullement honneur à leurs auteurs, car après tout, ils ont affaire à une figure proue du football algérien, qui a rendu d'énormes services à la sélection nationale. Cela a affecté au plus haut point le directeur sportif de la formation de Soustara, qui a démenti en bloc les chiffres avancés dans certains cercles du club concernant les salaires des membres du staff technique qu'il a ramené de France. Il précisera à ce propos : «L'entraîneur adjoint touche 6.000 €, alors que celui des gardiens en perçoit 5.000. Tout ce qui se dit donc sur les salaires des deux techniciens a pour but de nuire à ma personne». Il a ajouté que si on lui reproche aussi d'avoir engagé Ciccolini comme entraîneur, ce dernier n'est plus là, tout comme deux joueurs bi-nationaux qui sont rentrés chez eux, et dont l'un d'eux a même remboursé tout l'argent qu'il a pris».

Coupe de la CAF Renaissance FC (Tchad)-ES Sétif annulé

Le match entre Renaissance FC du Tchad et l'ES Sétif, qui devait se jouer ce mercredi au stade Idriss-Mahamat-Ouya, de N'djamena (15h00), dans le cadre du 2^e tour préliminaire (aller) de la Coupe de la Confédération, a été annulé en raison d'un conflit entre la Fédération tchadienne et le ministère des Sports de ce pays, a annoncé l'Entente dans un communiqué. «La rencontre est officiellement annulée en raison d'un conflit entre la Fédération et le ministère des Sports, en dépit des garanties reçues ce matin au cours de la réunion de sécurité. Les portes du stade sont restées fermées. Le commissaire au match en compagnie des arbitres ont vérifié les licences des joueurs avant d'annoncer l'annulation du match», a écrit l'ESS sur sa page officielle Facebook. Les joueurs de l'ESS ont été interdits d'accès lundi au stade, pour effectuer leur ultime séance d'entraînement

ment qui devait se dérouler à l'heure du match. Ils ont dû rebrousser chemin pour effectuer leur dernier galop au niveau du terrain de leur hôtel. «La décision finale sera prononcée dans les prochains jours par la commission des compétitions de la CAF, après la réception du rapport du commissaire au match. L'ESS devrait ainsi remporter cette première manche sur tapis vert», a ajouté le communiqué. Pour rappel, le club sétifien s'était déjà qualifié par le passé sans même jouer en Coupe africaine : en 1981 face aux Nigériens de Zinder, et en 2014 devant la formation gambienne de Steve Boko. L'autre représentant algérien dans cette épreuve, la JS Kabylie, a réalisé mardi une belle opération en allant s'imposer à Niamey face aux Nigériens de l'US Gendarmerie (2-1). La seconde manche de ce 2^e tour préliminaire est fixée aux 5-6 janvier 2021.

Al-Rayyan SC Brahimi : «Blanc me voulait au PSG»



L'international algérien de la formation qatarienne d'Al-Rayyan SC, Yacine Brahimi, a confirmé les déclarations de son nouvel entraîneur Laurent Blanc, qui a révélé cette semaine après son

engagement avec le club d'Al-Rayyan, qu'il voulait faire signer l'ailier gauche de 30 ans au Paris Saint-Germain lorsqu'il était entraîneur du club francilien. «L'arrivée de Laurent Blanc à mon club me fait énormément plaisir. C'est un entraîneur qui me voulait au Paris Saint-Germain, il y a quelques années de cela. Il connaît donc très bien mes qualités. J'espère qu'il réussira dans sa mission et qu'on remportera pleins de titres avec lui», a indiqué Brahimi lors de la conférence de presse d'avant-match face à Al-Sadd ou évolue l'autre international algérien Baghdad Bounedjah.

Manchester city

Mahrez : «On a fait un bon match»

Auteur d'une belle prestation et d'un but sur coup-franc face à Arsenal en quart de finale de la league Cup (4-1), l'international algérien de Manchester city, Riyad Mahrez, était très content de cette qualification pour la demi-finale de cette compétition. «C'était un match intéressant où nous avons débloqué rapidement la situation en inscrivant un but dès les premières minutes de la partie. Après c'est vrai qu'Arsenal est parvenue à égaliser mais on les a dominés derrière en inscrivant trois autres buts. Je pense

qu'après le deuxième but (ndlr inscrit par Mahrez sur coup franc), le match est devenu plus facile car on a ajouté deux autres réalisations et on aurait pu en inscrire d'autres. Ce n'est pas facile de marquer quatre buts dans un match et on l'a fait face à Arsenal, c'est une bonne chose pour nous», a expliqué Riyad Mahrez après cette rencontre, lui qui a été élu l'homme du match. Il est utile de rappeler qu'après cette réalisation, Riyad Mahrez a atteint la barre des cinq buts toutes compétitions confondues.



Coronavirus

480 nouveaux cas, 381 guérisons et 9 décès ces dernières 24 heures en Algérie

Quatre cent quatre-vingts (480) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 381 guérisons et 9 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, ce mercredi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, le Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 96 549 dont 480 nouveaux cas, soit 1,1 cas pour 100 000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2696 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 64 401, a précisé le Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution

de la pandémie de Covid-19. En outre, 21 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 14 wilayas n'ayant enregistré aucun cas, alors que 13 autres ont enregistré 10 cas ou plus. Par ailleurs, 49 patients sont actuellement en soins intensifs, alors que 440 nouvelles hospitalisations ont été enregistrées lors des dernières 24 heures. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



Algérie-Qatar

Le Président Tebboune reçoit un appel téléphonique de l'Emir du Qatar

«Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu un appel téléphonique de son frère l'Emir du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, qui a pris des nouvelles de son état de santé et lui a adressé ses vœux de bonne santé». À cette occasion, «l'Emir du Qatar a réitéré à monsieur le Président son invitation à effectuer une visite au Qatar après son rétablissement et son retour au pays». «A son tour, monsieur le Président a remercié l'Emir du Qatar pour ses nobles et fraternels sentiments et accepté l'invitation».

UASN

457 patrouilles héliportées effectuées pour assurer la sécurité du citoyen et la protection des biens

Les Unités aériennes de la Sûreté nationale (UASN) ont effectué, durant le deuxième semestre de 2020, 457 patrouilles héliportées, à raison de 558 heures de vol, pour transmettre, via des caméras, l'état du trafic routier dans les villes aux salles des opérations chargées de la régulation du trafic rou-

tier aux fins d'assurer la protection des citoyens et de leurs biens. Les hélicoptères des UASN offrent «un soutien important aux forces de police déployées sur le terrain et qui veillent au respect des horaires de confinement et à l'application des décisions et mesures de lutte contre la propagation de la

Covid-19. Ces patrouilles héliportées détectent également «les différentes infractions et manœuvres dangereuses pour les usagers de la route, et ce, en flashant la plaque d'immatriculation des véhicules contrevenants en vue de permettre aux services compétents l'application de la loi.

Normalisation avec l'entité colonisatrice

La Tunisie dément catégoriquement

Le ministère des Affaires étrangères de la Tunisie a catégoriquement démenti les informations selon lesquelles la Tunisie pourrait établir des liens avec l'entité sioniste soulignant qu'il s'agit uniquement de rumeurs infondées. Dans un communiqué émis mardi 22 décembre 2020 dans la soirée, le ministère des AE a rappelé la position officielle de la Tunisie soutenant la cause palestinienne et appuyant les droits légitimes du peuple palestinien. «Bien que la Tunisie respecte les positions souveraines des différents pays, les changements sur la scène

internationale n'affecteront en aucun cas sa position fondamentale. La Tunisie s'attache, de surcroît, à rejeter toute forme de normalisation avec l'entité colonisatrice tant qu'elle continue de mépriser les décisions de la légitimité internationale et les principes du droit international», peut-on lire dans ce communiqué. Il convient de signaler que le chef de l'Etat, Kaïs Saïed est un fervent défenseur de la cause palestinienne. Un aspect qu'il avait, d'ailleurs, dévoilé lors de sa «campagne électorale» de la présidentielle de 2019. De surcroît, il s'est vivement opposé

au «deal du siècle» annoncé le 28 janvier 2020, par le président américain Donald Trump et censé apporter des solutions concrètes au conflit israélo-palestinien. Le président de la République a réitéré, à maintes reprises, sa position quant à la normalisation avec Israël la qualifiant de «haute trahison». Le président du Parlement et chef d'Ennahdha, Rached Ghannouchi, a, quant lui, affirmé que la Tunisie rejette toute normalisation avec l'entité sioniste, affirmant: «Nous avons été choqués par le choix du Maroc de normaliser les liens avec Israël».

• Monoxyde carbone

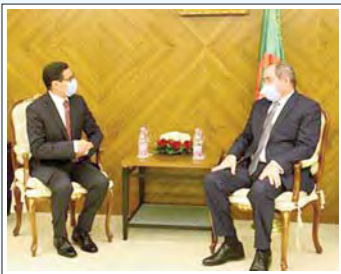
5 membres d'une même famille à N'gaous décèdent par asphyxie

Cinq membres d'une même famille habitant le village Zeghadid dans la commune de N'gaous (wilaya de Batna) sont morts asphyxiés par le monoxyde carbone, Evacuées à la morgue de l'hôpital de N'gaous, les victimes, un homme et son épouse âgés de 46 ans et leurs trois enfants âgés de 6, 9 et 12 ans, ont été découvertes inanimés à leur domicile familiale. La cause de leur mort serait due, d'après les premières constatations, à une fuite de gaz du monoxyde carbone de l'appareil de chauffage. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances de l'incident.



• MAE

Sabri Boukadoum reçoit les nouveaux ambassadeurs de Tunisie et d'Indonésie en Algérie



Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a reçu, hier à Alger, Ramdhane Elfayedh, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et

plénipotentiaire de la République tunisienne en Algérie. Dans le même contexte, le ministre des Affaires étrangères a reçu, à Alger, Chalief Akbar Tjandraningrat, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Indonésie en Algérie.

Covid-19

Réception de 150 000 masques offerts par la communauté algérienne établie à Toulouse

Un don de 150 000 masques fait par la communauté algérienne établie à Toulouse en France a été réceptionné mardi pour contribuer aux efforts des autorités visant à endiguer la pandémie Covid-19. A cette occasion, le directeur général des affaires consulaires et de la communauté nationale établie à l'étranger au ministère des Affaires étrangères, Mohamed Bensabri, a déclaré à la presse à l'aéroport international d'Alger, que ce don de solidarité comportait des masques à 3 plis offerts par les membres de la communauté algérienne établie à Toulouse en France pour

exprimer leur attachement à leur mère patrie. Il a également salué les efforts déployés par la compagnie d'Air Algérie pour l'embarquement et le transport de ces aides vers l'Algérie. De son côté, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, le Dr Djamel Fourar, a fait savoir que «l'Etat a mobilisé tous les moyens pour contenir la pandémie», saluant ce genre de dons de solidarité qui contribuent au renforcement des gestes barrières et témoignent de la volonté des Algériens de lutter contre ce virus.

